



300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 2994 - JEUDI 17 AOÛT 2017

ENJEUX DE L'HEURE

Félix Tshisekedi renonce à la primature

Le président du Rassemblement/aile Limete a rejeté, via son compte twitter, toute idée ou négociation qui aboutirait à lui offrir le poste de Premier ministre. Il réagissait à une information diffusée récemment sur les réseaux sociaux faisant état des conciliabules avec les délégués de la famille politique du chef de l'État visant à lui donner la primature d'ici fin septembre et ce pour une tran-

sition de deux ans, en remplacement de Bruno Tshibala.

Ces propos ont le mérite de tirer un trait définitif sur les vraies ambitions de cet acteur politique qui, pour l'heure, articule son combat autour de l'enjeu électoral avec, en prime, la tenue des scrutins d'ici décembre 2017 conformément à l'accord du 31 décembre.

Page 3



DÉTOURNEMENT DES DENIERS PUBLICS

Quatorze nouveaux dossiers sur la table du PGR



Flory Kabange Numbi, procureur général de la RDC

La correspondance transmise dernièrement au procureur général de la République par le conseiller spécial du chef de l'État en matière de lutte contre la corruption met en évidence quatorze nouveaux dossiers portant sur des cas flagrants de malversations financières, de détournements de deniers publics, de corruption, de fraudes fiscales et douanières dont la perte au détriment de l'État est estimée à plusieurs millions de dollars américains.

Sur le volet blanchiment des capitaux, certaines sociétés pétrolières sont accusées d'avoir transféré à l'aide des licences d'importation, en complicité avec quelques banques, des fonds à l'étranger sans contrepartie des marchandises.

Page 3

PARTICIPATION AU CNSA

Le FRC entre rejet et acceptation

Alors que le Mouvement de libération du Congo, le parti-phare de ce regroupement politique, continue de refuser à ce que le FRC occupe la vice-présidence du Conseil national pour le suivi de l'accord du 31 décembre, une frange des membres ont déclaré leur adhésion à cette institution d'appui à la démocratie et

reconnaissent l'autorité de Joseph Olenghankoy désigné à la tête de cet organe. Le MLC, qui n'a délégué personne pour le représenter à l'assemblée générale extraordinaire du 14 août ayant débouché sur cette conclusion, dénie à cette frange du FRC le droit d'engager ce regroupement politique.

Page 2

FOOT-TRANSFERT

V.Club et DCMP se disputent Ricky Tulenge !



Alors que les Dauphins noirs considèrent presque comme acquis l'achat de l'ancien prodige de l'Arc-en ciel en annonçant pour imminente la signature de son

contrat, les immaculés affirment en même temps avoir renouvelé son bail pour une saison supplémentaire avec, à la clé, l'augmentation de son salaire.

En fin de bail avec DCMP après avoir épuisé ses trois années, il est pour l'instant sans club. Peu bavard sur le sujet, le meilleur joueur de la Division 1 préfère jouer, via un compte facebook qui lui a été attribué, à la température face des supporters qui refusent le voir traverser chez les « voisins ». À ces derniers, il leur demande de rester concentrés sur les défis de la compétition africaine.

Page 7

PARTICIPATION AU CNSA

Le FRC entre rejet et acceptation

Confuse. C'est le moins qu'on puisse dire de la situation qui prévaut actuellement au sein du Front pour le respect de la Constitution (FRC) où des sons discordants se font entendre quant à la participation de cette plate-forme de l'opposition au Conseil national de suivi de l'accord du 31 décembre (CNSA).

Alors que le Mouvement de libération du Congo (MLC), le parti-phare de ce regroupement politique, continue de refuser à ce que le FRC occupe la vice-présidence du CNSA, une frange des membres voit plutôt les choses autrement.

gues enclins à participer au CNSA et à occuper le siège accordé à la plate-forme. Dans leur communiqué, ils déclarent sans ambages leur adhésion au CNSA tout en reconnaissant par le fait même l'autorité de Joseph Olenghankoy en tant que président de cette institution d'appui à la démocratie. Le dévolu a été jeté sur Me Jérôme Lumona pour occuper le poste de vice-président du CNSA. Dans la foulée, cette frange du FRC a plaidé, dans son communiqué, pour une concertation rapide entre les trois institutions (présidence-CNSA-Céni) « en vue d'un consensus pour un calendrier

Front qu'il a inventé, occuper un poste, ça n'engage que cet individu », a-t-il martelé. Réaffirmant la position du FRC et du MLC, le sénateur Jacques Djoli a indiqué qu'ils ne sont pas concernés par les décisions issues de l'assemblée du 14 août qui n'engageraient que « certains individus qui recherchent des postes ». Le MLC, a-t-il fait remarquer, demeure constante dans sa prise de position, celle de ne pas participer au CNSA étant entendu que la désignation des personnes censées le diriger a été faite en violation de l'esprit de l'accord du 31 décembre. « S'il y a des individus ou des



Le sénateur Jacques Djoli

En effet, les autres partis politiques affiliés à cette plate-forme ont finalement levé l'option de participer au CNSA, marginalisant de ce fait le MLC dont les vues ne semblent pas cadrer avec leurs appétences. C'est tout le sens du communiqué publié le lundi 14 août par ces membres du FRC rebellés contre la position figée du parti de Jean-Pierre Bemba pour qui l'approche de la désignation de l'animateur du CNSA ne respecte pas la démarche prescrite par l'arrangement particulier.

Une lecture que ne partage pas Me Jérôme Lumona Ndubu, rapporteur général du FRC et ses collè-

électorale réaliste, pour amener le peuple congolais aux élections démocratiques, transparentes et crédibles dans un climat apaisé ».

Le MLC, qui n'a d'ailleurs délégué personne pour le représenter à l'assemblée générale extraordinaire du 14 août au Palais du peuple, dénie à cette frange du FRC le droit d'engager ce regroupement politique. Celui-ci, ainsi que l'a affirmé Jacques Djoli, un des cadres du parti, fonctionne sur la base des statuts notariés. Et d'ajouter que les personnes qui peuvent engager le FRC sont connues. « Si un individu veut, au nom d'un

particuliers qui veulent, pour des raisons personnelles, occuper des fonctions ou des postes, ça n'engage que ces personnes elles-mêmes. Ce qui est important, c'est l'esprit de l'accord, le processus électoral qui doit être piloté de manière consensuelle avec un organe crédible, géré de manière neutre. Malheureusement, la désignation des personnes qui vont diriger cette institution s'est faite en violation de l'esprit de l'accord et des engagements pris par les uns et les autres. Ce qui fait que cela ne nous engage pas », a-t-il précisé.

Alain Diasso

EST DE LA RDC

Deux officiers tués dans des combats contre des rebelles ougandais

Au moins deux officiers de l'armée congolaise ont été tués dans des violents affrontements avec des présumés rebelles ougandais musulmans près de Beni dans l'est de la République démocratique du Congo, a indiqué lundi l'armée.

Les attaques de trois positions des Forces armées de la RDC (Fardc) par des rebelles ougandais musulmans de l'Alliance des forces démocratiques alliées (ADF) dans la région de Beni ont commencé samedi suivies de la riposte des forces gouvernementales dimanche, selon l'armée. « Nous déplorons la mort de deux colonels tombés lors de ces attaques surprises des ADF. Leurs dépouilles viennent d'arriver ici à Beni ce matin », a déclaré à

dans les profondeurs de la forêt », a-t-il ajouté. Un officier des renseignements a déclaré à l'AFP sous couvert d'anonymat que les Fardc ont enregistré « la mort de deux officiers supérieurs et cinq soldats ». Aucun bilan n'a été donné sur les pertes subies par les ADF. Rebelles musulmans ougandais présents dans l'est de la RDC depuis 1995, les ADF sont accusés par le gouvernement congolais et la Mission de l'ONU en RDC (Monusco) d'être responsables de tueries qui ont fait plus de 700 morts dans la région de Beni depuis octobre 2014.

Cette version a été remise en cause par un rapport du Groupe d'étude sur le Congo de l'Université de New York, selon lequel les ADF portent effectivement une part très importante de res-



En avant-plan, un élément des Fardc

l'AFP le capitaine Mak Hazukay, porte-parole de l'armée dans la région, qui dressait le bilan provisoire de combats du week-end. « Nous avons récupéré entièrement les trois positions qui étaient passées sous le contrôle des ADF samedi. Nous poursuivons encore des opérations

ponsabilité dans ces massacres, mais au côté d'autres éléments armés parmi lesquels des soldats de l'armée régulière. L'est de la RDC est déchiré par des violences de groupes armés depuis plus de vingt ans.

AFP

ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni MAssela
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bobe
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kalonji

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC
Tél. (+243) 015 166 200

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Campoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques :

Adrienne Londole
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse

Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo

Chef de service préresse : Eudes Banzouzi

Gestion des stocks : Elvy Bombete

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DÉTOURNEMENT DES DENIERS PUBLICS

Quatorze nouveaux dossiers choc transmis au procureur général

Outre les malversations financières, le rapport du cabinet Luzolo Bambi (conseiller spécial du chef de l'État en matière de lutte contre la fraude), des soupçons de blanchiment des capitaux sont retenus par ailleurs contre certaines sociétés pétrolières en complicité avec quelques banques opérant en RDC.

Après un mutisme longtemps observé sur le créneau de la traque des détournements des deniers publics, le conseiller spécial du chef de l'État en matière de lutte contre la fraude et le blanchiment des capitaux vient de se remettre en selle de la bonne manière. Une correspondance transmise depuis le 4 août dernier au procureur général de la République (PGR) a suffi pour remettre sur les feux de l'actualité ce collaborateur du chef de l'État dont la mission assignée à son cabinet est cependant loin de porter des fruits. Plus de deux ans après sa nomination, en effet, Luzolo Bambi a du mal à capter les sens de nombreux Congolais qui avaient pourtant misé sur sa personne pour traquer tous ces inciviques qui se plaisent à faire main basse sur les ressources du Trésor. L'intéressé avait certes initié des actions par le passé, mais il s'avère que toutes se sont terminées en eau de boudin, sans que les incriminés mis en cause ne soient inquiétés. Le spécial se serait buté à des pesanteurs de tout ordre tendant à annihiler ses initiatives restées, pour la plupart, sans échos. Aujourd'hui encore, le revoilà



Luzolo Bambi

enfourchant son armure pour mettre hors d'état de nuire les fossoyeurs de l'économie congolaise. Le contexte a-t-il changé ou que les soutiens qui avaient fait défaut autrefois sont bien présents aujourd'hui ? En tout cas, ce qui est vrai est que Luzolo Bambi est déterminé cette fois-ci à aller jusqu'au bout de son action. La lettre adressée au PGR en dit long sur ses vraies intentions car il met en évidence quatorze nouveaux dossiers portant sur des cas flagrants de malversations financières, de détournements de deniers publics, de corruption, de fraudes fiscales et douanières dont la perte au détriment de l'État est estimée à plusieurs millions de dollars américains.

Luzolo Bambi met en cause dans sa correspondance en forme de réquisitoire des hauts fonc-

tionnaires de l'État, des mandataires publics, des hommes d'affaires nationaux et étrangers sans oublier certains responsables de banques commerciales. Autant dire qu'il s'agit là de la résultante des investigations fouillées qui étalent, toute grande, la grande mafia financière qui s'est installée au pays au détriment de l'État. Le rapport tombe à point nommé à l'heure où la RDC, actuellement presque en situation de cessation de paiement, traverse une crise financière aiguë caractérisée essentiellement par un manque criant de devises étrangères. D'aucuns pensent que cette nouvelle action de Luzolo Bambi permettrait de faire face à la fuite des capitaux en maîtrisant le circuit de corruption érigé par ces compatriotes véreux qui saignent à blanc les caisses de l'État.

Alors que les fonctionnaires et agents de l'État sont impayés depuis près de deux mois, il est inconcevable que des quantités de billets de banque soient manipulées, sans vergogne, par des compatriotes qui ne pensent qu'à leur propre ventre.

La liste provisoire dressée par le Spécial sous forme d'une note technique au PGR contient un certain nombre de noms. Les personnes ciblées devraient faire l'objet d'ouverture d'une information judiciaire pour tenter d'infirmer ou de confirmer les faits portés à leur charge. Il s'agit, entre autres, - à en croire certaines indiscretions - du directeur général de la Régie des voies aériennes -RVA-, Bilege Abdalah ainsi que de son directeur financier Mwamba Sabiti. Les deux sont soupçonnés de détournement des deniers

publics de l'ordre de 48,2 millions de dollars et d'avoir hypothéqué « toutes les recettes de la RVA à la RawBank en signant un contrat de gré à gré qui leur permet, sous couvert d'une gestion opaque de l'IDF -go pass-, de retirer des sommes colossales auprès de la RawBank sans justifications ».

Les noms de l'ancien directeur général de la Direction générale des impôts -DGI-, Dieudonné Lokadi Moga, de l'ex-directeur général de l'Ogefrem Anatole Kikwa ainsi que du liquidateur de Lignes aériennes congolaises (LAC), Norbert Sengamali, apparaissent également dans ce document choc de Luzolo Bambi dont des larges extraits ont fuité récemment dans la presse. Toutes ces personnalités sont soupçonnées des faits de corruption et de détournement pour lesquels elles sont appelées à s'expliquer devant le juge.

Également soupçonnées de blanchiment des capitaux, certaines sociétés pétrolières telles que Cobil, Total et Engen accusées d'avoir transféré à l'aide des licences d'importation, en complicité avec quelques banques correspondantes, des fonds à l'extérieur du pays sans contrepartie des marchandises. D'autres auraient carrément versé dans la fraude fiscale en engrangeant d'énormes dividendes qui empruntent souvent des voies détournées. Il va sans dire qu'au stade actuel, il ne s'agit là que des simples soupçons au nom desquels les présumés coupables sont censés bénéficier de la présomption d'innocence. Dossier à suivre.

Alain Diasso

ENJEUX DE L'HEURE

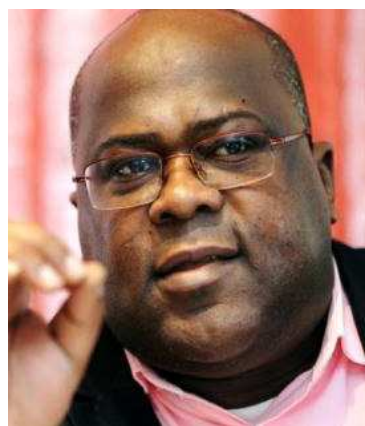
Félix Tshisekedi renonce à la primature

Le président du Rassemblement/aile Limete et responsable de l'UDPS a rejeté, via son compte twitter, toute idée ou négociation qui aboutirait à lui offrir le poste de Premier ministre.

Il passait dans l'opinion pour quelqu'un d'ambitieux qui rêve d'accéder, un jour, au strapon-tin du pouvoir. Félix Tshisekedi qui n'a jamais caché son jeu était pressenti comme virtuel Premier ministre au fur et à mesure qu'ont évolué les négociations du Centre interdiocésain ayant accouché de l'accord du 31 décembre. Son positionnement au Rassemblement de l'opposition où il jouait les premiers rôles en faisait carrément le digne successeur de Samy Badi-banga qui aurait usurpé « son » fauteuil après avoir craché dans la soupe de l'UDPS. On se souvient de la controverse qu'avait alors suscitée le processus de nomination du Premier ministre qui, selon l'accord, était censé sortir des rangs du Rassemblement. Alors que cette plate-forme n'entendait nullement épiloguer sur la candidature unique de Félix

Tshisekedi au point d'en faire une fixation qualifiée par certaines langues d'insensée, la majorité, elle, voulait voir le pouvoir discrétionnaire du chef de l'État s'appliquer dans ce cas. Le Rassemblement était prié d'élargir l'éventail de choix et proposer deux à trois noms sur lesquels Joseph Kabila allait table pour opérer le choix définitif du prochain Premier ministre. Refusant d'accéder à cette requête qu'il estimait aller à l'encontre des prescrits de l'accord de la Saint-Sylvestre, le Rassop avait, un moment, bloqué la dynamique politique entraînant, de ce fait, un dysfonctionnement des institutions.

La scission du Rassemblement avec l'avènement de l'aile Olenghankoy s'est présentée comme une aubaine dans le chef du pouvoir qui ne s'est pas posé de questions pour tirer dans ses rangs l'oiseau rare. C'est dans ce contexte de scissiparité qu'a surgi Bruno Tshibala, ancien cadre de l'UDPS, et qui continue à se revendiquer du Rassemblement. Coup dur pour Félix Tshisekedi qui se voyait déjà dans la peau du Premier mi-



nistre et qui avait, en son temps, multiplié des déclarations mettant en exergue ses compétences et son sens élevé de l'État. Déception également dans les rangs de ses partisans qui avaient imaginé le scénario du fils Tshisekedi alors devenu Premier ministre accueillant la dépouille toujours en instance d'un rapatriement sans cesse avorté de son défunt père. Devrait-on décrypter l'activisme politique affiché ces derniers temps par Félix Tshisekedi et ses pairs du Rassop/Limete comme l'expression d'une rancœur mal dissimulée ou mieux d'une désillusion mal contenue ? Toute la

trame de sa lutte politique actuelle ponctuée par des actions de rue ne procède-t-elle pas d'une velléité revancharde vis-à-vis de celui qui l'a roulé dans la farine ? Des questions qui taraudent bien des esprits étant entendu que l'homme avait, jusque-là, fait de la primature son centre d'intérêt. Puis survient curieusement cette déclaration fracassante qui paraît tout remettre en cause et chambouler toutes les prédictions à son sujet. « *Je veux que ça soit clair : Je ne suis ni demandeur, ni preneur d'un poste de Premier ministre* », avait-il écrit le mercredi 16 août sur son compte Tweeter. Sacré rétro-pédalage.

En fait, le fils Tshisekedi réagissait là à une information diffusée récemment sur les réseaux sociaux faisant état des conciliabules avec les délégués de la famille politique du chef de l'État visant à lui offrir la primature d'ici fin septembre et ce pour une transition de deux ans, en remplacement de Bruno Tshibala. Des propos qui ont le mérite de tirer un trait définitif sur les vraies ambitions de cet acteur politique. Pour l'heure, son com-

bat s'articule essentiellement sur l'enjeu électoral avec, en prime, la tenue des scrutins d'ici décembre 2017 conformément à l'accord du 31 décembre. Cependant dans l'hypothèse de plus en plus plausible de la non-tenue des élections à cette échéance, il prône une « *transition sans Kabila* ».

Autant dire que pour le Rassemblement, toute nouvelle concertation ou négociation politique est sans objet, si ce n'est que pour changer la tête de l'exécutif national. Mais la politique étant dynamique et face à l'impasse qui se profile à l'horizon du fait de la non-organisation des élections en 2017, Félix et ses amis seront contraints d'assouplir leur position en intégrant, bien malgré eux, la logique du glissement afin de contourner le spectre du chaos qui plane sur le pays. De toute façon, l'arrêt implacable de la Cour constitutionnelle ayant accordé un sursis à Joseph Kabila de demeurer en poste jusqu'à l'installation du nouveau président élu ne leur accorde pas suffisamment de marge de manœuvre pour changer la donne politique...

Alain Diasso

RDC

Près de 7,7 millions de personnes confrontées à une situation de famine

Ce chiffre est en augmentation de 30 pour cent de plus que l'année dernière, indique un nouveau rapport publié le 14 août par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM), qui tire la sonnette d'alarme sur cette situation due à la hausse des actes de violences et des déplacements de population.

Selon l'analyse du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), entre juin 2016 et juin 2017, le nombre de personnes confrontées à une insécurité alimentaire d'urgence et de crise (Phase 4 et 3 et de l'IPC), soit les stades précédant celui de famine sur l'échelle de l'IPC et requérant une aide alimentaire et humanitaire d'urgence, a augmenté de 1,8 million, passant de 5,9 à 7,7 millions. En d'autres termes, explique-t-on, plus d'une personne sur dix vivant en zone rurale souffre de la famine. Les souffrances liées à la faim, explique-t-on, sont en hausse en raison de l'escalade des conflits, de sa persistance dans le temps et des déplacements de population dans le centre et l'est de la RDC, principalement dans les régions du Kasai et du Tanganyika, où les actes de violences se sont généralisés.

L'année dernière, près de 1,4 million de personnes ont été forcées de quitter leurs maisons. Selon le rapport, la situation humanitaire s'est de nouveau détériorée à la suite des invasions de chenilles légionnaires et aux épidémies de choléra et de rougeole. Toujours d'après le document, dans les régions touchées par les conflits, plus de 1,5 million de personnes sont confrontées à une insécurité alimentaire « d'urgence » (Phase 4 de l'IPC), ce qui signifie que ces personnes n'ont pas d'autres choix que de vendre tout ce qu'elles possèdent, de sauter des repas



La FAO fournit des semences végétales et des outils aux familles de déplacés et aux familles hôtes à Tshikapa (Kasai District), où près de 70 000 personnes ont trouvé refuge après avoir fui les combats

ou encore de réduire leurs portions de nourriture. « Dans les régions touchées par les conflits, les agriculteurs ont vu leurs villages et terrains se faire piller. Ils n'ont pas pu planter lors des deux dernières campagnes et les marchés alimentaires ont du mal à combler leurs besoins alimentaires. Les conflits et les invasions de chenilles légionnaires, qui ont détruit plus d'un quart des cultures du territoire national, ont eu un effet catastrophique pour les communautés rurales. La situation est appelée à s'empirer si une aide urgente n'est pas apportée en temps opportun. Les agriculteurs, en particulier ceux qui ont été déplacés et plus précisément les femmes et les enfants, ont désespérément besoin d'une aide urgente et de moyens pour survivre tels que des outils et des semences afin de pouvoir reprendre les activités agricoles. De nombreuses femmes déplacées ont perdu leurs maris. Pour elles, les activités agricoles représentent un moyen de se reconstruire et d'appréhender l'avenir avec

dignité et espoir », a déclaré M. Alexis Bonte, représentant par intérim de la FAO en RDC.

Faire face à la famine

Dans certaines des zones affectées par la faim, poursuit le rapport, entre 50 et 80 pour cent de la population peine à joindre les deux bouts et à trouver de quoi se nourrir. « Dans plusieurs régions, certaines personnes mangent une fois par jour et leurs repas (à base de maïs, de manioc et de pommes de terre) ne permettent pas de satisfaire leurs besoins journaliers nutritionnels et caloriques. Ces trois derniers mois, les prix des produits alimentaires ont augmenté. Dans certains cas, les régimes alimentaires se limitent à des féculents et à des feuilles. D'autres se tournent vers d'autres options telles que la réduction du nombre de repas ou le fait de sauter des repas. Certains vendent leurs biens, empruntent de l'argent, envoient les membres de leurs familles mendier ou encore manger ailleurs. La malnutri-

tion chronique affecte 43 pour cent des enfants âgés de moins de cinq ans, soit plus de 7 millions d'enfants en RDC », indique le rapport.

Selon la FAO et le PAM, les déplacements massifs de population - 3,7 millions de personnes en RDC - et le flux constant de réfugiés issus des pays voisins mettent à rude épreuve des ressources déjà limitées, tout comme la propagation alarmante des chenilles légionnaires, qui affecte 50 des 145 territoires de la RDC, avec pour effet d'aggraver l'insécurité alimentaire, particulièrement le cas dans les zones présentant un niveau élevé de pauvreté, de malnutrition et d'insécurité alimentaire chronique. Cette détérioration de la situation affecte tout particulièrement les habitants de la région du Kasai. « Le PAM est extrêmement préoccupé par la sécurité alimentaire et la nutrition, qui se détériore dans plusieurs régions de la RDC. Mais il n'existe pas d'autre endroit où la situation est plus alarmante qu'au Kasai. Nous

appelons toutes les parties à permettre l'acheminement d'une aide vitale et appelons la communauté internationale à aider à répondre à des besoins pressants », a déclaré M. Claude Jibidar, directeur pays du PAM.

Apporter une aide de manière urgente

La FAO et le PAM appellent ainsi à intensifier de manière urgente la fourniture de nourriture vitale et une aide nutritionnelle afin de lutter contre la malnutrition. En outre, les deux organisations estiment qu'il est nécessaire de distribuer également des semences et des outils afin que les agriculteurs puissent planter de nouveau et rebâtir leurs moyens d'existence. « Dans les régions du Kasai et de Tanganyika, touchées par les conflits, la FAO fournit des semences végétales et des outils manuels afin de relancer au plus vite la production agricole et d'accroître la disponibilité des aliments nutritifs dans les communautés hôtes et chez les déplacés. Les moyens d'existence de ces populations représentent leurs meilleurs moyens de faire face à la faim et aux catastrophes. En 2017, la FAO entend venir en aide à 2,1 millions de personnes en RDC afin de lutter contre la faim, de restaurer la production alimentaire et de renforcer la résilience des moyens d'existence », explique-t-on. En RDC, précise-t-on, le PAM poursuit son travail en faveur des personnes les plus vulnérables. L'Organisation a déployé du personnel à Tshikapa et au Kasai central, les deux provinces les plus touchées par le conflit, et procédera à des distributions alimentaires d'ici les prochains jours. Dans d'autres régions du pays, note-t-on, le PAM apporte sa capacité logistique, notamment en termes de transport aérien et routier, de carburant et de stockage, afin de la mettre au service de la communauté humanitaire dans son ensemble.

Patrick Ndungidi

FAO

Les conflits accroissent la famine en RDC

Près de 7,7 millions de personnes sont désormais menacées de famine en République démocratique du Congo, soit 30% de plus que l'an dernier, notamment en raison des conflits, s'est alarmée lundi l'Agence des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

« Les souffrances liées à la faim sont en hausse en raison de l'escalade des conflits, de sa persistance dans le temps et des déplacements de population dans le centre et l'est de la RDC, principalement dans les régions du Kasai et du Tanganyika, où les actes de violences se sont généralisés », explique la FAO dans un communiqué. Dans le Kasai, région du centre du pays, « quelque 2,8 millions de personnes sont en grave insécurité alimentaire », note pour

sa part le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU en RDC (Ocha), dans un communiqué publié lundi à Kinshasa.

« La Coopération Suisse a annoncé un financement de 1,3 million de dollars pour l'assistance humanitaire » dans le Kasai, en proie à des troubles depuis près d'une année, ajoute l'Ocha. L'année passée, « près de 1,4 million de personnes ont été forcées de quitter leurs maisons », précise la FAO, qui mentionne également les invasions de chenilles légionnaires et les épidémies de choléra et de rougeole, parmi les facteurs d'aggravation de la situation humanitaire du pays. Plus d'une personne sur dix vivant en zone rurale souffre ainsi de la famine, indique la FAO: « Dans les régions touchées par les conflits, les agriculteurs ont vu leurs villages et terrains

se faire piller. Ils n'ont pas pu planter lors des deux dernières campagnes et les marchés alimentaires ont du mal à combler leurs besoins alimentaires », déclare dans ce communiqué Alexis Bonte, représentant par intérim de la FAO en RDC.

« Les conflits et les invasions de chenilles légionnaires, qui ont détruit plus d'un quart des cultures du territoire national, ont eu un effet catastrophique pour les communautés rurales. La situation est appelée à empirer si une aide urgente n'est pas apportée en temps opportun », ajoute M. Bonte. Dans l'ensemble du pays, « la malnutrition chronique affecte 43% des enfants âgés de moins de cinq ans, soit plus de 7 millions d'enfants », indique la FAO.

AFP



Alexis Bonte, représentant par intérim de la FAO en RDC

COMMERCE

Le gouvernement interdit l'importation des tilapias

Des poissons tilapias en provenance de cinq pays dont la Colombie, l'Équateur, l'Égypte, l'Israël et la Thaïlande sont interdits d'être importés et commercialisés sur toute l'étendue de la République démocratique du Congo (RDC).

La décision gouvernementale a été annoncée par la voix des ondes dans un communiqué rendu public par le ministre congolais du Commerce extérieur, Jean Lucien Bussa. Décision faisant suite à l'alerte sanitaire de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur l'existence d'un virus mortel qui affecte les tilapias.

Liant la parole à l'acte, le ministre du Commerce extérieur a annoncé déjà le renforcement de contrôle de suivi et de surveillance par les services des ministères de l'Agriculture, de la Pêche et Élevage,

et des autres services œuvrant aux frontières pour empêcher l'entrée au pays de ces poissons. Le ministre a également instruit le Laboratoire de contrôle sanitaire et de l'environnement (Bivac) d'interdire l'embarquement desdits produits en direction de la RDC. En outre, il est interdit à tous les services opérant aux frontières de consigner toute cargaison contenant les poissons en provenance de Colombie, d'Équateur, d'Égypte, de Thaïlande et d'Israël. Quant aux secrétaires généraux au Commerce extérieur, à l'Économie, à l'Agriculture,



Des poissons tilapias

au Commissaire général de la Police nationale congolaise ainsi qu'à l'Office congolais de contrôle, le ministre Jean Lucien Bussa leur a demandé de s'assurer de l'exécution de

ces mesures. Les observateurs avertis pensent que la décision gouvernementale sera de stricte application pour empêcher l'importation et la commercialisation de tilapias.

Gare alors à ces commerçants véreux qui font passer le lucre avant tout au détriment de la sante de la population congolaise.

Aline Nzuzi

ENTREPRENEURIAT

Lutter contre le chômage par la création d'emploi

Avec l'appui de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), la RDC devrait bénéficier incessamment des programmes pilotes d'installation des incubateurs pour permettre à des jeunes start-uppers de créer des emplois au lieu d'en être demandeurs.

C'est la substance des échanges du mardi 15 août entre le Premier ministre, Bruno Tshibala, et Isabelle Tshombe, la représentante personnelle du chef de l'État au sein de cette organisation qui regroupe les pays ayant la langue française en commun.

Depuis quelques années, des démarches ont été initiées par certaines firmes internationales opérationnelles sur le territoire congolais dans le but d'encourager une dynamique de création d'entreprise. La réponse durable au problème du chômage en RDC est de booster efficacement la créativité des jeunes congolais. Cette question était au centre d'un entretien important entre le Premier ministre, Bruno Tshibala, et la représentante personnelle du chef de l'État à l'OIF, Isabelle Mashik Tshombe. Cette dernière a informé le chef du gouvernement de l'intention de l'OIF d'installer localement des incubateurs d'entreprise pour pousser les jeunes à plus de créativité, au lieu d'attendre des emplois créés par les entreprises étrangères. Il s'agit d'une action circonscrite dans le temps. On ne peut donc en attendre une réponse durable au problème plus profond et structurel du chômage en RDC. Il est important d'aller au-delà de la seule initiative de l'OIF qui « ne peut venir qu'en appui à une politique que la RDC doit insuffler », a-t-elle averti. C'est ce qu'elle appelle d'ailleurs l'auto-prise en charge.

Avec cette nouvelle initiative d'un partenaire stratégique du pays, le débat est relancé sur l'importance

de l'initiative locale dans un contexte plus difficile. En effet, les dernières évolutions de l'économie mondiale doivent conduire inexorablement l'État congolais à refondre totalement son modèle de développement pour l'adapter aux nouveaux enjeux et défis qui se présentent au pays. Faute d'installer des incubateurs d'entreprise, « trop sophistiqués à mettre en œuvre pour l'heure », selon un expert, beaucoup d'entreprises et partenaires au développement ont entrepris de limiter leur appui simplement au coaching ou au parrainage. Le Groupe Total par exemple a initié un projet pour les jeunes de moins de 35 ans qui ont créé une entreprise ou comptent le faire sur une base d'activités innovantes. Et la RDC est un des pays à bénéficier de cette action. Un jury a sélectionné les dix meilleurs projets et trois lauréats ont bénéficié d'un accompagnement financier sous forme de coaching pour la réalisation de ces projets. Le Challenge Jeunes entrepreneurs de Total se passe dans 33 pays où le Groupe est présent.

Mais que disent les jeunes start-uppers congolais contactés par la rédaction ? Jointés par téléphone, ces jeunes entrepreneurs ont permis à la rédaction d'identifier certaines contraintes majeures, principalement l'accès au financement, l'absence d'accompagnement de l'État, la main d'œuvre et même les pratiques abusives. Curieusement, très peu de personnes interrogées ont considéré le système fiscal comme une contrainte majeure. Aussi la grande piste de solution est-elle de continuer à ne ménager aucun effort pour faire accéder de plus en plus de jeunes à des financements. La RDC gagnerait beaucoup à promouvoir une nouvelle classe des affaires, rompant ainsi avec l'image d'un simple pays minier dépendant totalement des cours internationaux.

Laurent Essolomwa

PROTECTION DE L'ÉLÉPHANT ET DE SON HABITAT NATUREL

Le WWF-RDC appelle à des actions déterminées

L'ONG internationale a, une fois de plus, exhorté à la lutte contre le braconnage, qui est une menace immédiate et directe pour cet animal emblématique d'Afrique dont la perte de l'habitat est la plus grave menace à long terme pour la survie de l'espèce.

Le Fonds mondial pour la nature (WWF) a une fois de plus alerté, le 12 août, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des éléphants, sur la « situation dramatique que connaissent les populations d'éléphant et leur habitat naturel » en RDC ainsi qu'en Afrique centrale à la suite des phénomènes du braconnage et du commerce illégal de l'ivoire. L'ONG internationale, qui a appelé à des actions énergiques, a affirmé qu'alors que le braconnage était une menace immédiate et directe pour l'éléphant d'Afrique, la perte de l'habitat était la plus grave menace à long terme pour la survie de l'espèce. Ces actions conseillées par le WWF pour « éviter dans un proche avenir l'extinction de l'éléphant et voir relégué cet animal emblématique dans les manuels d'histoire » sont notamment en termes d'appui aux gardes parcs et de renforcement de l'application des lois.

Pour le WWF, la Journée mondiale

de l'éléphant, célébrée chaque 12 août, était une nouvelle occasion pour rappeler que le braconnage, la détention et la commercialisation des espèces intégralement protégées, notamment l'éléphant, ainsi que leurs produits et sous-produits sont formellement interdits par la loi en RDC. « Si rien n'est fait maintenant pour protéger cette espèce menacée, nous courons droit vers une extinction pure et simple de ce grand mammifère », a prévenu le WWF dans un communiqué publié à cet effet et dans lequel l'ONG internationale a rappelé qu'en dépit de l'interdiction au niveau mondial du commerce de l'ivoire, le commerce illégal de défenses d'éléphants a cependant explosé durant la dernière décennie.

Cette journée célébrée au niveau international était donc, de l'avis du directeur national de WWF-RDC, Jean-Claude Muhindo, cité dans le communiqué de cette ONG internationale, une opportunité pour rappeler aux uns et aux autres qu'il est « plus que temps d'agir avant qu'il ne soit trop tard ». Le WWF encourage les autorités congolaises, a-t-il noté, à faire appliquer la loi sur la protection des espèces menacées dans toute sa rigueur en vue de protéger les populations

d'éléphant de la RDC et lutter contre la criminalité faunique dans le pays.

Des avancées significatives

Cette ONG internationale qui active dans le domaine de la protection de la nature s'est, par ailleurs, réjouie des « avancées significatives » constatées dans cette lutte, avec la fermeture du plus grand marché de l'ivoire dans la ville de Kinshasa et ce grâce aux opérations coups de poing des parquets de la République et de la police nationale qui ont donné lieu à des saisies d'ivoires et à des arrestations. Ces descentes appuyées par le WWF et Traffic (partenariat entre le WWF et l'Union internationale pour la conservation de la nature), rappelle-t-on, avaient pour objectif de faire appliquer les dispositions pertinentes de la Loi n°14/003 relative à la conservation de la nature du 11 février 2014, interdisant le braconnage, la détention et la commercialisation des espèces intégralement protégées ainsi que leurs produits et sous-produits. Le WWF a, par ailleurs, encouragé la poursuite de ces efforts en vue de s'assurer de la « fermeture effective de tous les marchés d'ivoire partout dans le pays afin de protéger les éléphants ».

Le WWF rappelle qu'alors que 1,2 million d'éléphants environ peuplaient encore l'Afrique en 1980, aujourd'hui on estime que leur nombre a été réduit à 500 mille environ, en raison du braconnage. Cependant, en Asie, où vivent encore 50 mille éléphants dont plus de la moitié en Inde, le braconnage existe à une moindre échelle mais la menace la plus forte est plutôt celle de la perte d'habitat.

Lucien Dianzenza



Des éléphants

CAMPAGNE D'INSCRIPTION EN 1RE ANNÉE PRIMAIRE

Plus de quatre millions d'enfants attendus pour l'année scolaire 2017-2018

Le gouvernement congolais à travers le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire (EPS), en partenariat avec l'Unicef, lance ce 15 août à Kinshasa la campagne nationale d'inscription des enfants à l'école. Le cadre choisi est l'école primaire I et II de Lemba sud. Plusieurs autorités aussi bien du gouvernement que des partenaires sont conviées à cette grande cérémonie qui se tient à deux semaines de la rentrée scolaire.

Pour l'année scolaire 2017-2018, cette campagne cible des enfants âgés de 6 à 7 ans à inscrire. Les parents sont invités à faire inscrire gratuitement leurs enfants dans les écoles les plus proches de leurs domiciles. La réussite de cette campagne nationale d'inscription passe par l'implication des médias. C'est dans ce cadre qu'une journée d'information a été organisée le vendredi dernier à leur intention à la cellule de gestion de communication de l'EPSP.

Les deux principaux orateurs de cette journée, Noël Balume, spécialiste en commu-

nication de développement à l'Unicef, et le directeur général de service de gestion de communication de l'EPSP, Nono Wahema, ont insisté sur l'implication des journalistes dans la sensibilisation et mobilisation des parents à faire inscrire leurs enfants à l'école. À en croire Noël Balume, en dépit des efforts qui sont faits, le nombre d'enfants en dehors de l'école reste croissant. Et, poursuit-il, plusieurs obstacles sont à la base de cette situation, notamment les distances qui séparent l'enfant et l'école, l'insécurité, le manque d'infrastructures, la mauvaise



Tout enfant à droit à l'éducation la communauté et aux parents ». Pour sa part, Nono Wahema, a rappelé que c'est depuis 2013 que le gouvernement congolais à travers le ministère de l'EPSP, en partenariat avec l'Unicef, a pris l'initiative d'organiser chaque année cette campagne d'inscription pour encourager les parents à faire inscrire les enfants gratuitement à l'école. Pour cette année, plus de quatre millions d'enfants sont attendus. Nono Wahema sou-

qualité de l'enseignement, la mauvaise gouvernance, le non-respect de l'application des mesures, à cela s'ajoutent la pauvreté, l'exploitation socio-économique des enfants, le manque d'intérêt et le manque d'information. Malgré ces barrières, Noël Balume soutient qu'il est possible de « renverser cette tendance. C'est pourquoi l'Unicef sollicite l'implication de tout le monde, allusion faite aux décideurs, à

ligne que la présente campagne s'appuie sur la mise en œuvre de la loi cadre 2014 qui a permis à ce que le gouvernement puisse consacrer l'enseignement de base universelle, pour permettre aux enfants congolais d'étudier gratuitement au niveau primaire. Avec l'appui de ses partenaires, le gouvernement congolais fait en sorte que les enfants accèdent à l'école gratuitement. Et le souhait étant celui de voir, d'ici 2025, tous les enfants en âge de scolarité accéder à l'école. Pour relever ce défi, reconnaît-il, plusieurs interventions sont prévues, parmi lesquelles le plaidoyer et la communication pour le changement de comportement, le lancement de la campagne nationale, la distribution des kits scolaires aux nouveaux entrants et le porte-à-porte deux semaines après la rentrée.

Aline Nzuzi

HOSPICE SAINT-PIERRE

Des vieillards hébergés abandonnés par les familles

La sœur gestionnaire de l'hospice des vieillards Saint-Pierre situé à Kinshasa, Yvette Nkusu, interpelle les familles qui ont abandonné leurs parents bien que l'hospice prenne bien soin d'eux. Elle l'a fait savoir à Caritas Congo.

Ces vieillards, explique la sœur gestionnaire, sont devenus comme des petits enfants qui ont besoin de beaucoup d'attention et d'amour. Mais la plupart de ces derniers sont vraiment abandonnés par leurs familles. Ils sont très sensibles, explique-t-elle, et vivent comme en famille en s'entraînant mutuellement. Ils s'accusent aussi pour un rien. « Même ceux qui ne sortent pas de leur chambre ou sont aveugles vous parlent de ce qui se passe en mal chez nous comme s'ils étaient avec les autres ou avaient vu cela de leurs propres yeux », fait-elle savoir tout en indiquant que pour l'année en cours, le home des vieillards héberge au total vingt-deux vieillards dont quinze hommes et sept femmes. Parlant de la présentation de cette maison de repos, la sœur Yvette révèle que le home des vieillards Saint-Pierre comprend deux bâtiments qui abritent des chambres selon le sexe, une chapelle, une cuisine, une buanderie et des services administratifs. L'hospice Saint-Pierre a la capacité d'accueillir plus de vingt personnes en son

sein. Il compte au total vingt-cinq chambres, certaines pouvant contenir deux personnes par chambre.

En ce qui concerne les activités, l'hospice Saint-Pierre dispose d'un personnel qualifié : la sœur gestionnaire, l'intendante, les membres de la sécurité et du charroi automobile, des techniciens de surface et celles et ceux de la cuisine. Chacun de ces agents joue un rôle important pour le bon fonctionnement de l'hospice Saint-Pierre. En ce qui concerne le rapport qui existe entre l'hospice des vieillards Saint-Pierre et la Caritas Kinshasa, la sœur gestionnaire souligne qu'auparavant le home des vieillards Saint-Pierre était étroitement lié à la Caritas Kinshasa. Il dépendait totalement d'elle.

Le directeur de Caritas Kinshasa, explique-t-elle, remettait chaque mois ou pendant les grandes fêtes liturgiques des biens en nature ou des habits reçus des différentes commissions de Caritas de l'Archidiocèse de Kinshasa. Mais depuis 2012, l'Économat diocésain est devenu le responsable incontournable de l'hospice Saint-Pierre. Ce dernier dépend donc uniquement de l'Économat diocésain en ce qui concerne le paiement des salaires du personnel.

Aline Nzuzi

SANTÉ

La ville de Goma a notifié plus de trois mille cas de choléra

Le choléra est devenu pratiquement une endémie dans certaines provinces de la RDC. À l'instar de la ville de Goma et ses environs dans la province du Nord-Kivu.

Selon les sources sanitaires, depuis le mois de juin, la ville de Goma et ses environs dans l'aire de santé de Nyiragongo ont enregistré trois mille quatre cents personnes souffrant du choléra.

Pour faire face à cette épidémie, une délégation du ministère de la Santé publique vient d'effectuer un déplacement à Goma pour mettre en place des stratégies pouvant arrêter la propagation de cette maladie. Un plan de riposte de cette maladie a été mis

en œuvre par la division provinciale de la santé avec l'expertise du ministère central de la Santé publique. La mise en œuvre de ce plan de riposte a permis de réduire le taux de contamination des personnes dont le nombre est passé de trente à quarante cas au début à vingt-six actuellement. Au 8 août, sur trois mille cent quarante cas de choléra déclarés à Goma et ses environs, cent dix-sept malades sont décédés. La consommation d'eau insalubre est l'une de causes de la propagation de choléra. Le gouvernement devra donc financer certaines activités dont l'approvisionnement en eau potable dans la ville de Goma et ses environs en vue de lutter contre le choléra.

Outre la province du Nord-Kivu, des cas de choléra ont été aussi enregistrés dans la zone de santé de Fizi où on a notifié soixante-quinze cas. On note aussi l'existence d'autres cas de choléra dans d'autres zones de santé du Sud-Kivu, comme à Uvira, dans la ville de Bukavu, dans la zone de santé de Minova et celle de Katana. Pour arrêter la propagation du choléra, il est recommandé à la population d'observer des mesures d'hygiène, notamment se laver les mains avec du savon ou de la cendre après avoir été aux toilettes, de consommer de l'eau bouillie d'avance, de se laver des mains au quotidien et de veiller à la propreté de tous les aliments.

A.Nz.

PROJET GRAND INGA

Des ONG dénoncent le manque de transparence

Ces organisations, qui recommandent une enquête parlementaire pour faire toute la lumière dans ce dossier, ont également plaidé pour l'adoption de la loi portant accès à l'information.

Dans un document publié le 15 août, cent trois ONG œuvrant dans le secteur de la gouvernance des ressources naturelles ont dénoncé le manque de transparence dans la réalisation du projet Grand Inga. Ces organisations se sont également dites préoccupées par les « obstacles liés à l'accès à l'information publique et à la gestion opaque du projet de construction du barrage hydroélectrique Inga III ». Ces ONG ont, en effet, noté que « l'annonce du projet de construction du barrage

hydroélectrique Grand Inga avait suscité beaucoup d'espoir et d'intérêts auprès de la population congolaise, qui espérait voir ce projet répondre au déficit énergétique et être une opportunité pour le développement et l'industrialisation du Congo notamment ».

Mais ces organisations ont regretté que le manque de transparence dans ce dossier ait conduit la Banque mondiale, qui avait pourtant décaissé un premier montant pour sa réalisation, à se retirer.

L'accès à l'information bloqué

Pour les signataires, qui se demandent si Inga III était une opportunité pour le pays ou pour les individus, aucun mécanisme officiel d'accès à l'information publique concernant Inga III

n'était disponible à ce jour. Tout en dénonçant l'absence d'un plan de délocalisation et de réinsertion des populations riveraines de ce projet, ces organisations ont, par ailleurs, rappelé que la mise en œuvre de ce projet affectera négativement les droits de ces populations vivant dans les villages riverains d'Inga dont Kilengo, Lundu, Lubwaku, Camps Kinshasa et Nvuzi 3. Ces ONG, qui en appellent à une enquête parlementaire pour faire toute la lumière dans ce dossier, ont également plaidé pour l'adoption de la loi portant accès à l'information, se plaignant d'avoir adressé, sans suite, des demandes d'informations aux différentes autorités du pays et autres responsables du secteur à ce sujet.

Lucien Dianzenza

FOOT-TRANSFERT

V.Club et DCMP se disputent Ricky Tulenge !

Alors que les Dauphins noirs considèrent presque comme acquis l'achat de l'ancien prodige de l'Arc-en ciel en annonçant pour imminente la signature de son contrat, les immaculés affirment en même temps avoir renouvelé son bail pour une saison supplémentaire avec, à la clé, l'augmentation sensible de son salaire.

En attendant la reprise du championnat, plusieurs clubs affûtent déjà leurs armes pour bien entamer la nouvelle saison. Chaque club veut renforcer son effectif en s'offrant les services des meilleurs joueurs disponibles. Le mercato est, pour ainsi dire, ouvert et il faut miser gros. V.Club est dans cette dynamique. Renaissance du Congo et Ujana, deux clubs les plus affûtés de Kinshasa en termes de talents footballistiques, ont vu leurs meilleurs athlètes re-

joindre la légion de Tango Fort moyennant espèces sonnantes et trébuchantes. À présent, c'est au tour de DCMP, le club rival, de subir les appétences des vert et noir qui tiennent à lui arracher Ricky Tulenge, un des artisans du retour des Immaculés en compétition africaine après près d'une décennie.

Des sources au faite du dossier attestent que les négociations vont plutôt bon train entre le meilleur joueur de la Division 1 et le staff dirigeant de V.Club. La signature du contrat qui, pourtant, était annoncée comme imminente tarde à se concrétiser, laissant libre cours à toute sorte de spéculation. En fin de bail avec DCMP après avoir épuisé ses trois années, Ricky Ballon est pour l'instant sans club attiré. Il aurait, d'après des sources, mordu dans un premier temps à la sol-



licitation de V.club qui aurait mis le paquet avant finalement de se rétracter. L'ancien joueur de l'Arc-en ciel avait pourtant laissé entendre, il y a quelques jours, n'avoir aucun engagement avec un club quelconque et qu'il continuait à se prélasser chez lui à la maison, après avoir échappé dernièrement à un accident de circulation sur la route de Matadi.

Rien d'officiel n'a jamais été avancé par rapport à un éventuel transfert de deux ans avec V.Club. Lui-même reste peu bavard sur le sujet préférant jouer, via un compte facebook qui lui a été attribué, à la tempérance face à des supporters qui refusent le voir traverser chez les « voisins ». À ces derniers, il leur demande de rester concentrés sur les défis de la compétition

africaine. Difficile donc d'affirmer actuellement que ce « serial-buteur » flirte désormais avec la bande de Florent Ibenge puisque la plupart des joueurs congolais évoluant au pays n'ont pas de compte certifié. Certaines indiscretions laissent entendre que DCMP, par le biais de son autorité morale, aurait décidé de renouveler le contrat de Ricky pour une saison avec, à la clé, l'augmentation de son salaire et d'autres avantages y afférents. Une façon de couper l'herbe sous le pied du général Tango fort qui aurait trouvé en Ricky la pièce manquante pour refaire l'attaque mitrailleuse des années 74. Une chose est sûre, c'est que c'est au joueur à qui revient le dernier mot dans ce sulfureux dossier qui alimente la chronique sportive de ces dernières heures.

Alain Diasso

CHAN 2018

La qualification entre la RDC et le Congo Brazzaville se jouera à Kinshasa

Après le résultat d'égalité de zéro but partout à Brazzaville, les Léopards locaux de la RDC et leurs adversaires Diables Rouges du Congo joueront chacun leur qualification pour la phase finale de la cinquième édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) à Kinshasa dans une partie qui s'annonce couperet.

La manche aller des éliminatoires de la cinquième édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) a vécu. Le 11 août au complexe Kintélé de Brazzaville, Diables rouges du Congo et Léopards locaux de la RDC se sont quittés dos à dos par zéro but partout.

Pour cette rencontre, le onze de départ des Léopards s'est composé du gardien de but Matampi Vuni Ley et en défense, le capitaine Djo Issama Mpeko sur le côté droit, Glody Ngonda Muzinga à gauche et, dans l'axe, Padou Bompunga et Yannick Bangala Litombo. Miché Mika, Doxa Gikanji, Kazadi Kasengu Francis et Meschak Elia ont été au milieu de terrain, derrière le duo d'attaque composé de Jean-Marc Makusu, Vinny Bongonga.

À la fin de la partie, le sélectionneur Mwinyi Zahera des Léopards locaux a déclaré : « Il y a eu une possibilité de faire la différence. Bon, ça arrive. C'est un match de foot. Il y a des jours comme ça.

Le garçon qui rate, peut-être c'est lui qui va vous qualifier au match retour. Nous avons eu pas mal d'opportunités. Nous avons une bonne équipe, mais c'est à la première mi-temps où il n'y a pas eu trop de mouvement au milieu du terrain. En deuxième mi-temps, il y a eu suffisamment des mouvements pour procéder aux attaques placées. Plus de mobilité nous ont permis d'avoir quatre actions tout fait ». Il a rappelé que la RDC est venue à Brazzaville pour faire un bon résultat et l'objectif du match était d'obliger l'équipe du Congo Brazzaville d'aller se qualifier à Kinshasa. « Je crois qu'on a réussi. On est à 50-50. C'est

maintenant à nous d'aller faire un bon match chez nous. Ils sont presque dans cette situation. Nous attendons le deuxième round. Maintenant, c'est à nous de bien faire à Kinshasa ce qu'on n'a pas pu faire à Brazzaville », a conclu le sélectionneur des Léopards locaux.

Pour sa part, le sélectionneur des Diables rouges locaux du Congo Brazzaville, Barthélemy Ngatsono, s'est dit satisfait du résultat nul obtenu face au vainqueur de la quatrième édition du Chan. « Nous avons fait un bon résultat chez nous. Nous avons réussi un bon coup. Certes nous avons été maladroits devant, les jeunes pouvaient bien choisir le

collectif que de jouer soi-même. Nous avons joué contre une équipe championne d'Afrique. Les Léopards sont matures même sur le plan du classement Fifa. On ne nous donnait pas la chance. Pour le moment, la pression a changé de camp, ils seront chez eux devant leur public. Le petit handicap est que mes autres joueurs vont jouer la Coupe du Congo. On a fait l'essentiel, on va corriger ce qui n'a pas marché », a-t-il réagi. Tout se jouera donc le 18 août au stade des Martyrs à Kinshasa lors de la manche retour. Les joueurs du sélectionneur Mwinyi Zahera devront se surpasser à Kinshasa et surtout être plus réalistes et efficaces dans le petit rectangle adverse.

En effet, ils ont loupé plusieurs occasions de but, butant sur le portier expérimenté des Diables rouges, Barrel Mouko. Une victoire à Kinshasa signifiera la qualification directe en phase finale du Championnat d'Afrique des nations (Chan) prévu pour 2018 au Kenya. Rappelons que le quota des places qualificatives de zones géographiques, avec deux qualifiés pour le nord, cinq pour l'ouest, trois pour le centre, deux pour le centre-est et trois pour le sud. Quarante-neuf pays prennent part à ces éliminatoires, en dehors du Cap-Vert, de la République Centrafricaine, l'Érythrée, le Tchad et la Tunisie qui ont décliné de participer aux éliminatoires. La RDC est détentrice du titre remporté au Rwanda en 2016, ayant déjà gagné le trophée de la première édition en Côte d'Ivoire en 2009.

Martin Engimo



Léopards locaux de la RDC avant le match contre les Diables rouges du Congo Brazzaville à Kintélé (photo Fécofa-rdc.com)

Mobilisation

À ceux qui doutaient, ou feignaient de douter, de la réactivité du peuple congolais face aux difficultés bien réelles du temps présent, le défilé civil et militaire qui a marqué la journée du 15 août 2017 a apporté une réponse claire. Il a montré, d'une part, la discipline des troupes de la force publique mais aussi la qualité des moyens techniques dont celle-ci dispose pour faire régner l'ordre public et, d'autre part, la volonté de la société civile de franchir dans la paix les obstacles élevés sur notre route par la chute brutale des cours des

matières premières sur les marchés mondiaux.

Au terme d'un défilé sobre mais très représentatif des capacités dont disposent l'armée, la gendarmerie, la police pour assurer la sécurité individuelle et collective, les citoyens se sont mobilisés en masse pour apporter au président de la République l'appui qu'il avait sollicité la veille dans son Message à la Nation. Pendant près de trois heures des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants se sont pressés devant la tribune officielle en chantant, en dansant, en s'inclinant devant le chef de l'Etat

et la première dame qui ne dissimulaient pas leur plaisir.

Très significatives de cet engagement étaient les affiches et les banderoles qui précédaient chacun de ces groupes venus de tous les quartiers de Brazzaville, de tous les départements du pays, mais également de tous les secteurs de la société civile : agriculture, industrie, commerce, finances, administrations, services publics, santé, enseignement, syndicats, formations politiques, églises, associations caritatives ... Très significatives, en effet, car tous appelaient au soutien de

l'action entreprise par le président afin de redresser au plus vite l'économie nationale.

L'on ne saurait tirer d'un défilé, aussi long et impressionnant soit-il, la certitude que la nation congolaise résoudra très vite les problèmes complexes auxquels elle se trouve aujourd'hui confrontée, mais ce que l'on peut énoncer, dire, écrire, sans risque de se tromper est qu'elle ne se laisse pas abattre par les vents mauvais qui soufflent sur sa route. Plus que jamais, par conséquent, tous les espoirs sont permis.

Les Dépêches de Brazzaville





INTÉGRATION

Le Swaziland cède la présidence tournante de la SADC à l'Afrique du Sud

La passation se fera dans quelques jours. «Le roi va faire état des avancées faites par le Swaziland et les problèmes majeurs qui doivent être suivis», a déclaré le directeur des questions de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) auprès du ministère de la Planification économique du Swaziland, Chazile Magongo, dans un communiqué.

Le transfert se fera lors du 37e sommet de la SADC qui se tiendra en Afrique du Sud à partir du 19 août. Tout est fait pour un transfert de la présidence tournante de la SADC du président sortant le roi Mswati III du Swaziland au président sud-africain Jacob Zuma. Pour Chazile Magongo, le mandat du Swaziland a été un succès car «la nation n'était pas pleinement consciente des opérations de l'organisme régional et de la manière dont le pays en tirait bénéfice. Le roi Mswati III devrait se rendre en Afrique du Sud le 18 août pour des entretiens avec les hauts fonctionnaires et les ministres».

En 1992, les chefs de gouvernement de la région ont décidé de transformer la SADCC en la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), en mettant l'accent sur l'intégration du développement économique.

Les objectifs de la SADC

- Réaliser le développement et la croissance économique, réduire la pauvreté, améliorer le niveau et la qualité de vie des habitants de l'Afrique australe et de soutenir les personnes socialement défavorisées à travers l'intégration régionale ;

- Développer des valeurs politiques, des systèmes et des institutions communes;

- Promouvoir et défendre la paix et la sécurité; Promouvoir le développement autonome sur la base de l'autosuffisance collective et l'interdépendance des États membres;

- Parvenir à une complémentarité entre les stratégies et programmes nationaux et régionaux;

- Promouvoir et maximiser l'emploi productif et l'utilisation des ressources de la région;

- Parvenir à une utilisation durable des ressources naturelles et la protection efficace de l'environnement et de renforcer et consolider les affinités historiques, sociales et culturelles et des liens entre les populations de la région.

Les Etats membres actuels sont : Angola, Botswana, RD Congo, Lesotho, Madagascar, Malawi, Ile Maurice, Mozambique, Namibie, Seychelles, Afrique du Sud, Swaziland, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

Noël Ndong

GAMBIE

Une « 3^e République » en cours

Avec son nouveau président Adama Barrow, la Gambie veut tourner la page de l'ère Jammeh.

Le gouvernement a annoncé une révision constitutionnelle. L'information a été donnée par le ministre de la Justice, Abubacarr Tambadou, qui a présenté les dispositions visant à rédiger une nouvelle Constitution, en remplacement de l'actuel texte qui date de 1997, trois ans après le coup d'Etat militaire qui a renversé le président en place Dawda Jawara, et propulsé Yahya Jammeh à la tête du pays. La « Nouvelle Gambie » est prête à tourner la page. À en croire de nombreux juristes, le nouveau texte accorde trop de pouvoir au président et lui octroie une trop grande immunité. Actuellement, le chef de l'Etat n'a pas de limite de mandat, ce qui a permis à Yahya Jammeh d'être élu quatre fois de suite. On espère que la nouvelle Constitution sera également l'occasion de changer des dispositions controversées notamment la peine de mort. Deux ans seront nécessaires pour la mise en place de cette nouvelle loi fondamentale. Pendant 18 mois, une commission de révision de la Constitution va consulter la population. Le texte, une fois rédigé, sera soumis à référendum en vue de son adoption.

On pense que la nouvelle Constitution permettra de supprimer certaines failles. Les nouvelles autorités gambiennes ont retiré le passeport diplomatique à Yahya Jammeh et à toute sa famille, ainsi qu'à 271 membres de son régime. Cette privation de privilèges risque de compliquer la situation à l'ancien président gambien.

Noël Ndong

ATTAQUE DJIHADISTE À OUAGADOUGOU

Le Burkina Faso résistera au terrorisme, selon Roch Marc Christian Kaboré

Réagissant lundi suite à l'attaque menée dimanche soir contre le café-restaurant Istanbul, le président du Burkina Faso, Roch Marc Christian Kaboré a condamné cet « attentat ignoble » et affirmé dans un message sur twitter que son pays résistera au terrorisme.

« Je condamne avec la plus grande énergie l'attentat ignoble qui a endeuillé Ouagadougou ». La lutte contre le terrorisme est un combat de longue haleine. Le Burkina Faso se relèvera de cette épreuve car son vaillant peuple opposera une résistance sans concession au terrorisme », a déclaré le chef de l'Etat burkinabè.

Le restaurant Istanbul est situé à environ 200 mètres du café Cappuccino, qui avait été en janvier 2016 la cible d'une attaque djihadiste sanglante, selon un mode opératoire similaire, revendiquée par al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi). Cette attaque avait fait 30 morts et 71 blessés, en majorité des étrangers.

L'attaque menée par des djihadistes présumés a fait 18 morts et une dizaine de blessés, selon le bilan du gouvernement. Le nombre



Roch Marc Christian Kaboré (DR)

des assaillants est inconnu. Frontalier du Mali et du Niger, le Burkina Faso est le théâtre d'attaques terroristes régulières depuis 2015.

Nestor N'Gampoula

La France solidaire avec le peuple Burkinabè

Une attaque terroriste a eu lieu le 13 août à Ouagadougou contre le restaurant «Istanbul», occasionnant 18 morts et 8 blessés. Parmi les victimes, il y aurait au moins un Français. Le Quai d'Orsay n'a pas encore confirmé l'information.

Deux assaillants ont été tués dans l'opération menée par les forces de sécurité. Les blessés, dont plusieurs graves, ont été transportés dans la nuit à l'hôpital Yalgado Ouedraogo.

«Mes condoléances aux familles des victimes et au peuple burkinabè après l'horrible attentat du restaurant Istanbul. La France solidaire», a tweeté l'ambassadeur de France au Burkina Faso Xavier Lapeyre de Cabanes.

«Notre ambassade se tient informé de la situation grâce au

contact permanent avec les autorités locales. Les Français résidant au Burkina Faso et les Français de passage inscrits sur le dispositif Ariane ont été alertés par l'ambassade, invités à éviter le secteur et à rassurer leurs proches», peut-on lire sur le site de la représentation diplomatique française. Ajoutant : «La France adresse ses condoléances aux familles des victimes. Elle est aux côtés du peuple et des autorités burkinabè dans ce moment douloureux et se tient prête à leur assistance».

Le président français Emmanuel Macron a exprimé sa compassion sur les médias français. Il s'est entretenu avec son homologue burkinabè, Roch Kaboré. Pour le Quai d'Orsay «le risque terroriste demeure élevé au Burkina

Faso, y compris dans la capitale Ouagadougou».

Il recommande «de faire preuve de prudence, et de vérifier que les lieux publics dans lesquels vous vous rendez sont suffisamment sécurisés». Par ailleurs, il est «formellement déconseillé» de s'approcher de la «zone rouge» qu'est la frontière que partage le Burkina Faso avec le Mali, où sévissent encore des réseaux djihadistes.

Il s'agirait d'une attaque djihadiste. Le parquet de Paris a ouvert une enquête pour actes terroristes à l'étranger en lien avec une entreprise terroriste et association de malfaiteurs terroriste. Elle a été confiée à la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) et la Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ).

Noël Ndong

Le président malien réitère l'unité du G5 sahel

Après l'attaque perpétrée par les djihadistes présumés dans le centre de la capitale du Burkina Faso, le président malien, Ibrahim Boubacar Keïta, a affirmé mardi à Ouagadougou que les pays du G5 Sahel étaient « unis » face au terrorisme.

« Le G5 Sahel est uni dans ces circonstances, nous ne baisserons pas les bras, on ne nous effraiera pas », a-t-il dit dans une déclaration à la presse. « Ils (les assaillants NDLR) ne réussiront pas à nous terroriser dans nos maisons (...). Le G5 Sahel est uni face au terrorisme », a martelé le président en exercice de cette force conjointe, qui s'exprimait aux côtés de son homologue burkinabè Roch Marc Christian Kaboré. Venu « témoigner sa solidarité », Ibrahim Boubacar Keïta s'était rendu avec le chef de l'Etat burkinabè sur les lieux de l'attentat.

Dans le but de faire face à la dégradation de la situation dans le centre du Mali, limitrophe du Burkina Faso et du Niger, deux

pays de la région confrontés également aux violences djihadistes, le G5 Sahel a réactivé en février dernier à Bamako, le projet de cette force régionale conjointe, lancée en novembre 2015. Malgré cela, cette force n'est pas encore opérationnelle faute de financement puisqu'à peine 50 millions d'euros ont été promis sur les 450 jugés nécessaires. La France qui compte déjà 4000 hommes de l'opération Barkhane dans la zone sahélo-saharienne a poussé à la création du G5 Sahel. Cette force conjointe devrait compter 5000 hommes.

À Ouagadougou, la population est encore sous le choc après l'attaque de dimanche qui a fait 18 morts, notamment burkinabè et étrangers, mais qui n'avait pas été revendiquée jusqu'à lundi. Selon des analystes, le mode opératoire utilisé lors de cet attentat perpétré contre le restaurant Aziz Istanbul rappelle l'attaque djihadiste du 15 janvier de l'année dernière. Cette précédente attaque revendiquée par Al-Qaïda au

Maghreb islamique (Aqmi) avait fait 30 et 71 blessés.

Pour ce qui est de l'attaque de dimanche, les familles des victimes ont lors d'une rencontre avec le gouvernement, réclamé des actions contre les commanditaires. « On veut vraiment qu'on retrouve les commanditaires parce que ça nous fait mal qu'à chaque fois que cela arrive, qu'on dise que c'est un type qui est caché en Syrie, au Niger ou ailleurs et qu'on ne peut jamais voir et après c'est un dossier (...) sans suite », a déclaré un étudiant burkinabè.

Répondant à cette préoccupation, le ministre de la sécurité, Simon Compaoré, a dit qu'il est difficile dans l'immédiat de déterminer les commanditaires. « Sur les commanditaires, on peut suspecter mais on ne peut pas être affirmatif. Ce sont des enquêtes qui permettront de savoir qui est derrière (...). Cela exige beaucoup de collaboration avec d'autres pays », a-t-il précisé.

N.N'G.

ACTUALITÉ DE LA CENTRAFRIQUE

Les mises en garde et souhaits du président Touadera

Les centrafricains ont une nouvelle fois commémoré les 57 ans de leur indépendance, ce 13 août, dans la sobriété. À cette occasion, le chef de l'Etat, Faustin Archange Touadera, a adressé un discours à ses compatriotes en mettant en garde les groupes armés et les internautes.

La violence emboîte le pas au dialogue en Centrafrique et les groupes armés s'imposent par leurs canons pour profiter de l'économie de guerre. Dans cette boîte à crabes, la population est exigeante. Profitant de son discours de circonstance, le président Faustin Archange Touadera a exhorté ses compatriotes à ce que « la solidarité autour des questions d'intérêt national soit pérennisée et renforcée en vue de la consolidation de la démocratie ». Il a encouragé la classe politique au « sens patriotique ». À la presse, « je l'exhorte à recentrer le débat sur ce qui peut nous unir au lieu de s'attarder sur ce qui peut nous diviser ».

Par ailleurs, estimant que les agissements de certains compatriotes sur les réseaux sociaux nuisent à la Centrafrique, « je demande à certains compatriotes malintentionnés d'arrêter de projeter une mauvaise image du pays sur les réseaux sociaux », a-t-il réclamé.

Aux groupes armés qui excellent dans les exactions des droits de l'Homme, le président centrafricain a prévenu que « la justice sera implacable ». Cependant, à côté des avertissements, Touadera a annoncé des mesures : « Bientôt, la Commission Vérité, Justice, Réparation et Réconciliation sera mise en place pour apporter des réponses aux préoccupations des compatriotes ».

Au plan économique, les opérateurs bénéficieront de subventions pour relancer leurs activités. « Pour faciliter cette reprise, j'ai instruit le gouvernement aux fins de leur apporter son aide à travers le paiement de leurs créances », a-t-il informé.

Sur la toile, cette déclaration de la 57e commémoration de l'indépendance a été diversement interprétée. « Discours pertinent. Place maintenant à l'action et aux actes concrets », a souligné Franck-Anthony Nganawara. Pour d'autres, « c'est du déjà-entendu ». Dans son discours, le chef de l'Etat n'a pas évoqué des mesures pour relever le système éducatif qui a donné un résultat catastrophique au Bac 2017.

Après 57 ans d'indépendance, la RCA est à l'image même de la Francophonie et en dépit de ses potentiels, elle croule sous le poids d'une extrême pauvreté. Ses présidents se succèdent soient par coups de canon ou d'élections générales. L'intervention du président Touadera n'a pas eu d'impact car, elle a été faite exclusivement en français et pas en langue nationale.

RJDH

La justice sera implacable envers les groupes armés, prévient le président

Dans un discours prononcé à l'occasion de la célébration du 57e anniversaire de l'indépendance de son pays célébré le 13 août, le chef de l'Etat, Faustin Archange Touadera, a averti que la justice sera « implacable », envers les groupes armés qui ravagent la Centrafrique.

« Je demande aux groupes armés d'arrêter toutes les hostilités, conformément à leurs engagements », a déclaré le président Faustin-Archange Touadera. « Je demande aux commanditaires des crimes d'arrêter leurs machinations et artifices coupables,

car la justice sera implacable », a-t-il martelé, renouvelant des appels déjà exprimés depuis plusieurs mois à « zéro impunité » envers les groupes armés. Une Cour pénale spéciale (CPS), qui doit instruire et juger les multiples crimes contre l'humanité et les crimes de guerre commis en Centrafrique depuis 2003, devrait commencer son travail d'enquête vers octobre 2017. La population s'attend à ce que justice soit faite concernant ces crimes parce que selon un rapport publié début août l'ONG Enough Project qui cartographie quatorze milices et quatre groupes politico-militaires, les groupes armés en Centrafrique ont « proliféré, imposant de facto une partition du pays. De même, ils ont fait de « la préda-

tion économique (notamment l'or et le diamant) un élément central de leur stratégie », souligne le texte. La Centrafrique peine à sortir du conflit entamé avec le renversement en 2013 du président François Bozizé par l'ex-Séléka, entraînant une contre-offensive des anti-Balaka. Et depuis plusieurs mois, ce pays est en proie à un regain de violences, dans le centre (Bangassou en mai, Bria en juin, Kaga-Bandoro en juillet), et dans l'est (Zémio en juin). Les tueries perpétrées dans ces localités et à travers le pays ont fait au moins 60 morts depuis début juillet. Seule Bangui, la capitale centrafricaine, est épargnée par ces violences qui touchent le reste du pays.

Nestor N'Gampoula

Six ONG demandent à l'ONU de prendre des mesures immédiates

Dans une lettre ouverte adressée au secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, les six organisations humanitaires dont Action contre la Faim et Première urgence, l'« implorent » d'agir immédiatement pour faire face à la situation sécuritaire et humanitaire en Centrafrique.

Estimant que le conflit dans ce pays a atteint « le même niveau » de violences qu'en 2013 au plus fort des massacres de masse entre milices Séléka défendant les musulmans et anti-Balaka, majoritairement animistes et pro-chrétiens, les ONG indiquent qu'il y a « au moins 821

tués depuis le début de l'année » « À cette époque, les Nations unies avaient déclaré un niveau d'urgence 3 (...). Nous vous implorons de prêter la même attention à la crise subie par des millions de personnes qui souffrent dans ce pays », écrivent les signataires de la lettre. Ils déplorent le sous-financement de l'aide humanitaire, alors que la moitié des Centrafricains en dépendent. « Le mandat de la mission des Nations unies pour le maintien de la paix (Minusca) pour protéger les civils n'est pas rempli en raison d'un manque de ressources humaines et financières », poursuivent les humanitaires, au sujet de cette

force de 12.500 hommes. Les ONG qui sont elles aussi cibles des violences en Centrafrique, « demandent instamment » au secrétaire général de l'ONU de permettre à cette force internationale d'avoir les moyens de son mandat. Elles souhaitent par ailleurs qu'Antonio Guterres puisse s'assurer que la « Minusca soutient les Centrafricains et leurs représentants dans la mise en œuvre de la résolution politique du conflit ». Cette lettre est envoyée en copie au chef des opérations de maintien de la paix des Nations unies, Jean-Pierre Lacroix et au responsable des affaires humanitaires, Stephen O'Brien.

N.N'G.

AMBASSADE DES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Brazzaville, République du Congo

VENTE PUBLIQUE

L'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique porte à la connaissance du public qu'elle organise une vente aux enchères spéciale le samedi 26 Aout 2017 dans l'enceinte de son entrepôt sis, rue Léon Jacob face Société AFRIC à MPILA. La vente commencera à 9h00.

Les biens suivants seront mis en vente:

- Des meubles de maison et de bureau
- Des appareils électroménagers
- Des ordinateurs et imprimantes
- Des aspirateurs
- Des matériaux de construction
- Des groupe électrogènes
- Des véhicules

Toutes les personnes intéressées sont priées de se rendre au lieu indiqué ci-dessus, le Jeudi 24/08/2017 et Vendredi 25/08/2017 de 9H00 à 18H00 pour visiter les articles et prendre connaissance des conditions de vente.

N.B. Tous les participants devront passer par le contrôle de sécurité pour avoir accès au lieu de la vente. Mode de paiement: EN ESPECES (Fcfa Uniquement) SUR PLACE!!!

VENTE PUBLIQUE

The U.S. Embassy Brazzaville will hold an auction sale on August 26th, 2017 at 09:00. New and used items will be sold. All interested persons are encouraged to preview the items on August 24th and 25th from 09:00 to 18:00.

Items for sale: residential and office furniture, appliances, vacuum cleaners, computers, printers, building materials, generators and a Ford Explorer.

Location: Embassy Warehouse: Léon Jacob Street, opposite Company AFRIC in Mpila. Photo ID's will be required to enter the facility.

** All sales are final and CFA payment is due at the time of winning

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute un Gestionnaire RH, Chargé de la Paie de l'Administration du Personnel et des Œuvres Sociales.

Qualifications requises :

- Bac + 3 en Finance, Gestion Financière et Comptable, Gestion des entreprises, Management des Ressources Humaines;
- Avoir une expérience cumulée d'au moins 3 ans dans le domaine de la Paie, de l'Administration du personnel des Œuvres Sociales et des Ressources Humaines en générale;
- Avoir occupé un poste similaire dans une institution financière de la place ou dans la zone CEMAC ;
- Avoir une maîtrise parfaite des outils de Gestion des Ressources Humaines ;
- Avoir des notions de Comptabilité et de fiscalité ;
- Avoir une très bonne maîtrise du logiciel de paie (SOPRA BANKING ou DELTA BANKING) et de Microsoft Office serait un atout;
- Savoir superviser l'organisation de la paie, établir les fiches de paie et les versements de salaire,
- Avoir de très bonne aptitudes organisationnelles et une excellente capacité d'administration
- Savoir préparer tous les documents réglementaires liés à la gestion du personnel
- Savoir élaborer les tableaux de bords sociaux permettant de suivre l'activité du personnel (absentéisme, rémunération, congés...)
- Savoir collaborer avec les institutions

sociales et administratives

- Savoir garantir l'application de la réglementation sociale et des obligations légales au sein de l'établissement
- Avoir le sens du traitement approprié des données se rapportant au personnel (confidentialité, protection des données)
- Avoir de très bonnes connaissances en français, la maîtrise de l'anglais ou du chinois serait un atout;
- Etre autonome et capable de travailler sous pression
- Avoir le sens des relations humaines, un bon esprit d'écoute et des aptitudes en gestion de conflits serait un plus ;
- Avoir une honnêteté intellectuelle
- Etre intègre, moral et loyal
- Etre dynamique et mobile
- Avoir l'esprit d'équipe.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- Cv accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation
- Références des deux précédents employeurs
- Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse suivante : recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le 01 Septembre 2017 à 17h. Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.

NB : seuls les candidats (es) présélectionnés (es) seront convoqués pour passer le test et les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

FESTIVITÉS DU 15 AOÛT

Brazzaville a renoué avec la tradition 7 ans après

La capitale congolaise a abrité le 15 août le 57^{ème} anniversaire de l'indépendance du Congo, un événement qu'elle a accueilli pour la dernière fois en 2010. Comme à l'accoutumée, un défilé militaire et civil a été organisé en présence du couple présidentiel, des corps constitués nationaux et étrangers, ainsi que de nombreuses personnalités.

Après avoir effectué la revue des troupes, le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Gusso a autorisé le commencement du défilé. Le bal a été ouvert par la musique principale des Forces armées congolaises (FAC).

Chef suprême des armées, le chef de l'Etat a salué le passage du drapeau national et des troupes de la force publique (garde républicaine, groupement para commando, armées de l'air et de terre, marine nationale, gendarmerie nationale, police). Les corps para militaires étaient également de la partie, notamment la douane et les eaux-et-forêts.

En ce qui concerne le défilé civil, il a été marqué par le passage des personnels de la présidence de la République, de la primature, ainsi que des différents ministères et des autres structures sous la cadence de la fanfare de l'église kimbanguiste.

Les agents des entreprises publiques et privées, les représentants des confessions religieuses, des associations, des partis politiques et d'autres organisations de la société civile ont été également présents.

Pendant que les formations politiques de la majorité présidentielle se sont fortement mobilisées pour célébrer avec faste la fête nationale, celles de l'opposition sont restées en marge de l'événement national. Premier parti de l'opposition, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS) n'a pas mobilisé ses militants, malgré la présence à la tribune de son premier secrétaire, Pascal Tsaty Mabiala.

Il sied de souligner qu'aucun chef d'Etat étranger n'a pris part aux festivités du 57^e anniversaire de l'indépendance du Congo.

Firmin Oyé

Un moment de réaffirmation de la liberté

Les Congolais ont célébré le 15 août, le 57^{ème} anniversaire de l'accession de leur pays à l'indépendance. Placée sous la thématique « le sens du devoir et de la République », cette fête représente un moment de cohésion et de communion entre les Congolais. Elle a été marquée entre autres, par un défilé civil et militaire organisé au boulevard Alfred Raoul à Brazzaville.

« La célébration des festivités de l'indépendance, c'est l'affirmation de l'identité d'un peuple, la célébration de la liberté, de la souveraineté d'un peuple. Nous ne pouvons que nous réjouir, de voir que les choses se sont bien passées surtout l'hommage que le président de la République a rendu au peuple et aux forces de sécurité », a déclaré Anatole Collinet Makosso, ministre en charge de l'Enseignement primaire et se-

condaire.

Depuis 10 ans, les festivités de la fête nationale étaient célébrées dans d'autres départements du pays, dans le cadre d'un programme de construction des infrastructures de base dit municipalisation accélérée.

« Dix ans après, Brazzaville renoue avec ces festivités célébrant l'indépendance du Congo. J'ai vu des foules heureuses, enthousiasmées. J'ai senti cet enthousiasme des Brazzavilloises et Brazzavillois et la discipline au niveau des forces armées qui ont une fois encore retrouvé le macadam du Boulevard Alfred Raoul », a indiqué le 2^{ème} vice-président de la Commission santé, affaires sociales, famille, genre et environnement de l'Assemblée nationale, Prosper Abbas Ikoula.

Pour sa part, le président de

l'Association des logisticiens du Congo, Koumou Boulas a estimé que le Congo se trouvait sur la bonne voie en vue de son développement économique.

« Nous sommes quand même en train d'évoluer depuis l'accession de notre pays à l'indépendance. Nous constatons que la politique du chef de l'Etat qui est centrée sur le maillage du pays en infrastructures, permet de faire avancer le Congo », a-t-il dit.

Et d'ajouter : « Le pays est sur la bonne voie. Cependant, il faut que nous travaillions. Notre pays en matière de consommation dépend encore des importations. Cela nécessite un travail de fond qui doit faire appel à des acteurs compétents capables d'accompagner la politique du chef de l'Etat ».

Jean Jacques Koubemba

Cercle « Gestion & Développement » et le Cabinet JPI

Formation gratuite et de qualité sur le Système comptable OHADA révisé à
Brazzaville, à Pointe-Noire et à Oyo
les 07, 14 et 21 octobre 2017

Cible : étudiants et élèves de l'espace OHADA
Thème : « Les innovations apportées par le Syscohada révisé ».

Objectif : Donner aux étudiants et élèves les prérequis nécessaires pour mieux appréhender les cours de comptabilité OHADA révisée dès la rentrée 2017-2018

Inscription et documentation obligatoires : 15 000 FCFA (avant le 02 octobre 2017).

Nombre de places très limité.

Pour toute information complémentaire, veuillez nous contacter :

Tél : 00242 06 666 51 20 / 00242 06 962 00 11
/ 00242 05 528 55 43
Email : syscohadapourtous@gmail.com

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Plus de 100 meilleurs élèves aux différents examens d'Etat récompensés

Organisée dans le cadre des activités marquant le 57^e anniversaire de l'indépendance du Congo, la 2^e édition de l'émulation scolaire, qui s'est déroulée le 13 août à Brazzaville, a couronné 110 meilleurs élèves aux CEPE, BEPC et BAC 2017

Initiée depuis 2016 par le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, l'émulation scolaire vise, entre autres, à stimuler les valeurs du travail, de l'excellence et du mérite des élèves. Sur les 110 lauréats congratulés, on note 62 jeunes qui ont décroché le baccalauréat, toutes séries confondues, avec la mention Bien ou Assez-bien. Au Brevet d'études du premier cycle (BEPC), ils sont 18 à avoir obtenu les bonnes notes. Quant au Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE), 28 sont issus des douze départements du pays. Parmi les récompenses, on peut citer des diplômes d'honneur, des ordinateurs, des kits scolaires et des enveloppes financières.

Marie Cassandre Yumba et Gloire Bonazebi, premiers des meilleurs

Meilleure élève au BEPC avec une



Les officiels posant avec les lauréats ; le ministre Bruno Jean Richard Itoua posant avec la meilleure élève au BEPC ; crédit photo Adiac

moyenne de 17,83, Marie Cassandre Yumba du lycée d'excellence de Mbounda, dans le département du Niari, a remporté trois prix dont celui de la meilleure fille. « J'ai obtenu plusieurs diplômes d'honneur. Je me sens très contente comme tout le monde d'ailleurs, je remercie sincèrement le gouvernement et je souhaite aussi que l'année prochaine ce soit pareil. J'encourage ceux qui ne sont pas honorés aujourd'hui à faire mieux dans l'avenir, puisqu'il y a devant nous le Bac. Le secret, c'est le travail, toujours le travail, ainsi que la prière. »

Au baccalauréat, c'est le jeune Gloire Bonazebi de Brazzaville qui a occupé la première place avec une moyenne de 15,86 (série C). « Je suis très content des efforts que j'ai eu à fournir durant toute l'année, je remercie surtout mon établissement d'origine qui m'a aidé à obtenir cette place au Bac. Je suis très ému du geste que le gouvernement a fait pour les lauréats et c'est une bonne initiative. » Le gouvernement a également congratulé le breveté et la brevetée les plus âgés ainsi que le meilleur breveté en post-alphabétisation qui se sont ajoutés aux treize de chaque dé-

partement. Parmi les récipiendaires du CEPE, il y a 16 meilleurs élèves en alphabétisation ou rescolarisation (CEPE adulte) dont deux autochtones issus des écoles ORA du département de la Likouala.

Les meilleurs enseignants seront primés le 5 octobre prochain

À l'origine de l'initiative, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation s'est réjoui du travail accompli par les animateurs de l'alphabétisation et de la rescolarisation. Selon Anatole Collinet Makosso, récompenser les meilleurs

est une vieille pratique qui s'est fortement enracinée dans la vie de l'école congolaise. « Aux différents lauréats, je voudrais simplement rappeler que l'obtention du Baccalauréat, du BEPC ou du CEPE, n'est qu'une étape de votre vie scolaire. Vous ne devez pas chanter le triomphe ; bien au contraire vous avez le devoir d'aller plus loin conformément à nos ambitions collectives pour notre pays et aussi saisissant toutes les possibilités mises à votre disposition pour conduire le Congo à son émergence », a-t-il rappelé.

Annonçant la congratulation des différents acteurs du système éducatif pour le 5 octobre prochain, à l'occasion de la journée internationale de l'enseignant, le ministre a émis le vœu de voir le nombre d'élèves lauréats augmentés à l'avenir. « Ce sera là, la meilleure façon de se convaincre de ce que notre système éducatif est véritablement en pleine mutation et conforme à nos aspirations en matière de développement économique et social », a conclu Anatole Collinet Makosso, en présence de son homologue de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, ainsi que les représentants de l'Unesco et de l'Unicef au Congo.

Parfait Wilfried Douniama

KOUILOU

Fidèle Dimou appelle la population à méditer sur le message du président de la République

Le préfet du département du Kouilou, Fidèle Dimou, a formulé ce vœu le 15 août à l'occasion d'une rencontre au siège de la préfecture de ce département dans le cadre de la célébration du 57e anniversaire de l'indépendance de la République du Congo.

Dans son mot de circonstance, Fidèle Dimou a rappelé que le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a fait dans son discours l'éloge de la date anniversaire de l'indépendance congolaise le 15 août 1960 en insistant sur la symbolique de cette date. Le préfet a expliqué qu'à son tour, en sa qualité de représentant de l'État dans ce département, il lui revient donc d'inviter ses chers compatriotes à approfondir la méditation sur le message du président de la République. « Nous avons longtemps caressé l'espoir qu'il aurait le second cycle de la municipalisation accélérée qui devrait logiquement commencer par le Kouilou pour mettre ce



La photo de famille

département au diapason des autres départements en matière d'infrastructures et d'équipements collectifs. Le président de la République lui-même y croyait fermement. C'était sans compter avec les aléas du destin qui ont assombri nos espoirs avec la crise économique financière internationale et surtout à travers la sous-région de la Cémac, victime de la chute des cours de pétrole

», a déclaré le préfet.

Pour le préfet, le président de l'a bien signifié que cette crise n'est pas insurmontable et non plus une fatalité. Deux projets ne font l'objet d'aucun doute pour entretenir cette flamme de l'espoir chez les habitants du Kouilou en particulier et ceux du Congo en général, notamment la construction de la zone économique spéciale

de Pointe-Noire dont la plus grande partie est située au Kouilou ainsi que le barrage de Sounda dont les études de faisabilité sont bouclées. Les deux projets permettront au département du Kouilou de connaître un essor important dans son industrialisation et sa modernisation avec à la clé la création de nombreux emplois. Rappelons que Fidèle

Dimou est le premier préfet à travailler en ces lieux depuis le départ du dernier administrateur colonial de Loango. C'est sur ce site actuel de la préfecture du Kouilou que se trouvaient les bureaux d'Albert Dolisie, premier administrateur de Loango en 1883, et plusieurs sociétés commerciales.

Séverin Ibara

FORMATION

Les jeunes diplômés outillés à la recherche d'emploi

Organisé par les cabinets Carrière-emploi et Folega RH, le forum « Optimise ta carrière » qui s'est tenu le 12 août à Pointe-Noire a été pour de nombreux jeunes comme un trait d'union entre le besoin et l'offre d'emploi.

La problématique de l'orientation professionnelle est un phénomène qui surgit dans le milieu des jeunes avant et après l'obtention de leur diplôme. Ces jeunes diplômés en quête de formation

acquises ? Quelle filière par rapport à l'évolution socio-technologique du marché de l'emploi ? Quelle réorientation après une période de chômage pour ceux qui ont déjà exercé quelque part ? Comment monter un dossier de compétence ? Comment rédiger un CV et une lettre de motivation ?

En effet, ce forum leur a permis d'avoir toutes les réponses à leurs questions, ils ont surtout bénéficié des conseils et du coaching

ils se sont expérimentés et gagnés en confiance. Les échanges avec les experts de recrutement leur ont également permis de se mettre en situation face à un recruteur. « Je suis très content d'avoir participé à ce forum. Ce genre d'activité devrait se répéter afin de permettre aux jeunes que nous sommes d'optimiser nos chances de recrutement, j'ai appris comment établir un bon CV gagnant, comment bien rédiger une lettre de motivation en fonction du secteur d'emploi, du profil et des attentes de l'offre », a dit Christian, un jeune diplômé en quête d'emploi.

Dans son intervention, Boris Olondo, DRH à Weatherford, pense que ce forum devient comme une plate-forme incontournable, qui donne de l'accompagnement aux demandeurs d'emploi vers l'obtention d'un emploi. « Se former est une bonne chose, car aujourd'hui de nombreux CV sont mis à côté parce qu'ils sont mal formulés et mal présentés. Ce forum a donc appris à ces jeunes de comprendre comment faire un bon CV, les éléments qui s'intègrent dans un CV gagnant et bien d'autres », a-t-il indiqué. Notons que ce forum a pour objectif d'optimiser la carrière des jeunes, de les inciter à l'orientation professionnelle et de les accompagner dans leur démarche de recherche d'emploi.

Hugues Prosper Mabonzo

RELIGION

Les salutistes clôturent leur croisade en beauté

La croisade d'évangélisation, organisée par la division de l'Armée du salut de Pointe-Noire du 6 au 13 août, a rempli toutes les promesses en termes d'affluence et du nombre d'âmes reconverties.

« Un peuple réveillé » a été le thème de la 3e édition de la croisade d'évangélisation qui a connu cette année la participation des majors Randell et Charlene Polsley venus de Chicago aux États-Unis pour prier avec les fidèles du Congo.

Pendant une semaine, les salutistes, les chrétiens des confessions religieuses amies et les âmes en quête de reconversion ont été nourris à la parole divine, une croisade consacrée aux héros de la foi. L'Armée du salut, qui est par essence une Église de la rue, a choisi l'école 31 Décembre de Tié-Tié pour exhorter et édifier les chrétiens par la parole de Dieu et aussi amener les âmes errantes à la reconversion. C'est le message délivré par Hervé Michel Ahouyanganga, leader de la division de l'Armée du salut de Pointe-Noire et les hommes de Dieu pendant une semaine aux sons de la chorale divisionnaire, des tambourinaires, des porteurs de flambeau et des autres chœurs de l'Éternel.

Seulement, chaque chose ayant un début et une fin, le dimanche 13 août est intervenue la clôture de la croisade avec, pour les hommes de Dieu, le sentiment du devoir accompli, et, pour les fidèles, la satisfaction de s'être nourris et abreuver à la parole vivifiante de Dieu. Divers dons ont été faits aux hôtes américains tels que le trophée de la carte du Congo, symbole de l'unité et de la fraternité remis par les capitaines Hervé Michel et Naty Dorcas Ahouyanganga aux sons de la chanson patriotique du Congo entonnée par les fidèles. Très touché par la marque de sympathie et d'amour des Congolais, le couple Randell et Charlene Polsley a promis revenir au Congo, un pays agréable aux habitants très hospitaliers. « À notre retour à Chicago, nous allons témoigner aux salutistes américains votre amour fraternel, votre gaieté et votre joie communicative ».

En faisant le bilan de la croisade, Michel Ahouyanganga a dit que la présente croisade dépasse de loin les deux autres organisées auparavant en termes d'impact et de succès.

Hervé Brice Mampouya



Les participants au forum « Optimise ta carrière » / crédit photo Adiac

et d'orientation se retrouvent face à des choix qui doivent déterminer la bonne ou la mauvaise gestion de leur carrière. Un choix pas facile à faire qui les amène à se poser des tas de questions, notamment Quelle formation suivre par rapport aux compétences

des professionnels, notamment des responsables des ressources humaines et experts de recrutement. Aujourd'hui, grâce à ce forum, ces jeunes diplômés en quête de formation et d'orientation peuvent s'accrocher aux wagons du marché du travail. Car

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

La population de Loandjili a dansé aux rythmes des chants du pays

Des réjouissances populaires ont été organisées, le 15 août, sur l'esplanade de la mairie de l'arrondissement 4 Loandjili lors des festivités marquant le 57e anniversaire de l'indépendance du Congo. Fernande Marie-Catherine Dekambi Mavoungou, administrateur-maire de l'arrondissement 4 Loandjili, Magloire Mabounda, conseiller spécial du préfet de Pointe-Noire, et les invités ont été présents à la fête.

C'est pour répondre à la directive d'Alexandre Honoré Paka, préfet de Pointe-Noire, qui a demandé à chaque mairie d'arrondissement et au district de Tchamba Nzassi d'organiser des réjouissances populaires que ces manifestations culturelles se sont tenues à Loandjili. Elles ont regroupé les ensembles de Pointe-Noire qui, par les danses et chants, ont tenu en haleine la population de Loandjili.

Près d'une dizaine d'ensembles traditionnels, tradi-modernes et groupes



Mme Dekambi Mavoungou faisant la ronde des ensembles et groupes/ crédit photoAdiac

d'animation ont pris d'assaut la mairie de Loandjili pour célébrer la fête de l'indépendance. Contente de la réussite de ces réjouissances, Fernande Marie-Catherine Dekambi Mavoungou a dit : « Je suis très contente de constater que l'appel que nous avons lancé aux groupes lors des festivités du 15 août a été entendu. La population aussi a répondu présent à l'évènement et est là pour fêter. Que notre population intèriorise l'adresse du chef de l'État à la Nation lors de la fête de l'indépendance ».

De son côté, Magloire Mabounda a exprimé aussi les sentiments de satisfaction vu l'engouement suscité et l'adhésion de la population de Loandjili à ces réjouissances populaires.

« Les maires d'arrondissement se sont déployés pour être en phase avec les directives des réjouissances populaires et c'est le constat que nous avons fait. Nous avons assisté à des danses magnifiques, des danses du terroir », a-t-il affirmé. Et de conclure : « Au niveau de l'arrondissement 4, nous avons noté près d'une dizaine d'ensembles qui se sont manifestés. Ainsi, que ce soit au niveau des ensembles ou de la population, tout le monde est à la fête. Même si cette année, les festivités ont lieu essentiellement à Brazzaville. Seulement au niveau de Pointe-Noire, en l'absence du défilé, la réjouissance populaire a connu un grand succès et l'on peut s'en réjouir pour cela ».

Hervé Brice Mampouya

Quelques évocations des journées du 14 et 15 août 1960 à Brazzaville

Tout commence le 14 août, date de l'arrivée à Brazzaville du ministre d'État chargé des Affaires culturelles, André Malraux, représentant le chef de l'État français, Charles de Gaulle. Et le dimanche 15 août, jour de l'indépendance, est donc l'une des journées les plus longues du périple entamé en Afrique centrale par le ministre d'État français qui formalise le passage à l'indépendance des anciennes colonies.

Pour l'abbé Fulbert Youlou et à cause des raisons économiques, les cérémonies seront bien là mais elles devraient cependant avoir des ampleurs quelque peu réduites ce jour en attendant les fastes plus tard. Tout commence à minuit dans les jardins de la résidence du haut commissaire où ont eu lieu les premiers discours. Celui d'André Malraux et celui de l'abbé Fulbert Youlou qui soulignait : « Notre accession à l'Indépendance se réalise dans la paix et l'unité, en complet accord avec la France à laquelle nous adressons notre gratitude et notre affection ».

Ensuite, l'abbé Fulbert Youlou a rendu un hommage appuyé au chef de l'État français : « Dans cette heure historique, nos pensées se tournent vers le général de Gaulle, l'homme de Brazzaville, le glorieux artisan de notre liberté et notre indépendance ». Ainsi, près de 100 coups de canon ont été tirés. Et dans la ville résonnent les tam-tams de la jouissance populaire. André Malraux a passé la nuit à la « Case De Gaulle ». À 8 heures, l'abbé Fulbert Youlou, accompagné

du ministre André Malraux, a participé en la basilique Sainte-Anne de Brazzaville à la messe célébrée par Mgr Michel Bernard, l'archevêque du Congo. La cérémonie officielle s'est déroulée ensuite au centre-ville de Brazzaville où tous les officiels congolais ainsi qu'une foule nombreuse sont massés. La première allocution est pro-

cières. Celles-ci furent au service de l'État français parfois assez noblement. Les voici au service de la République du Congo : ce n'est pas un transfert d'attributions, c'est un transfert de destin ».

Et le président Fulbert Youlou, sous un tonnerre d'applaudissements, de lancer à la foule : « Cette indépendance de

de Gaulle, puis un discours du premier président de la République, l'Assemblée ratifie par un vote unanime les nouveaux accords que viennent de signer le chef de l'État Fulbert Youlou et Jean Foyer, secrétaire d'État chargé des Relations avec les États de la Communauté (gouvernement de Michel Debré).

franchi le fleuve pour l'occasion, a visité les quartiers « noirs » de la ville, Poto-Poto et Bacongo. Et ils sont très acclamés par la foule. En passant, ils ont marqué un arrêt devant la statue de l'explorateur franco-italien, Savorgnan de Brazza, au centre-ville puis à la place de la Mairie. André Malraux a repris la parole pour vanter le courage extraordinaire du général De Gaulle.

Ainsi, le président Fulbert Youlou n'a pas hésité à glorifier l'homme de Brazzaville : « Lorsque, voici vingt ans, le 28 août 1940, le Congo, à l'appel d'une voix lointaine venue de Londres alors en pleine tourmente, décidait de se rallier à la France-Libre, une ferveur unanime a uni tous les habitants de ce pays, Européens et Africains, pour le combat en faveur de la liberté du monde. Alors, Brazzaville, modeste chef-lieu de l'Afrique équatoriale française, voyait peu à peu son nom prendre un lustre nouveau en tant que capitale de la France libre et combattante ». Il était près de 20 heures, la fête battait déjà son plein dans les quartiers de la capitale. Pour la délégation française et les officiels congolais, la journée s'est terminée par une grande réception dans les jardins du palais du haut commissaire général, devenu depuis cette nuit, la résidence du président de la République du Congo.

Ce jour même, le gouvernement congolais a envoyé un télégramme au Secrétariat général des Nations unies pour son adhésion et la reconnaissance internationale de sa souveraineté.

Faustin Akono



Arrivée à l'aéroport de la délégation française

noncée par l'envoyé du général De Gaulle qui, dans une envolée lyrique, a déclaré : « Cette nuit a retenti la salve solennelle qui salue l'indépendance des peuples et qui retentira dans la mémoire de vos enfants, comme celle qui saluait jadis la naissance des rois ». Puis poursuit l'orateur : « La France vous lègue des organisations économiques, administratives et finan-

la République du Congo, mes chers concitoyens, je la proclame solennellement et universellement ». La cérémonie est ensuite agrémentée par un défilé militaire de l'armée de la Communauté. Un peu plus tôt dans la matinée, l'Assemblée nationale, sous la direction de son président, Alphonse Massamba-Débat, s'est réunie en session extraordinaire. Après lecture du message du général

Cette journée était loin de s'achever

Le cortège officiel se rend ainsi au square De Gaulle, où un buste a été dressé en 1959, en hommage au héros de la France libre. Le président de la République, accompagné d'André Malraux, suivi de la délégation française, de Joseph Kasa-Vubu, président de la République congolaise d'Outre-Pool, qui a

FORCE PUBLIQUE

19 officiers de police promus aux nouveaux grades

La cérémonie officielle de port des insignes de grades a eu lieu le 12 août au siège de la police des départements du Kouilou et de Pointe-Noire en présence du général Jean Olessongo Ondaye et du colonel de police Serge Pépin Itoua Poto respectivement commandant de la zone militaire de défense n°1 et directeur départemental de la police dans lesdits départements accompagnés d'autres autorités civiles et militaires et des invités.

Félicitant les nouveaux promus, le colonel de police Serge Pépin Itoua Poto a rappelé aux officiers de police que l'élévation aux nouveaux grades exige plus de redoublement d'efforts et de responsabilités, d'engagements et de dévouement pour leur nouvelle vie professionnelle. « En ce qui concerne votre carrière professionnelle, vous faites partie maintenant de la courroie de transmission entre vos services et le commandement par rapport à la base d'exécution. Le passage de sous-officier à celui d'officier revêt un caractère prestigieux et honorifique. Ainsi, il s'agit pour vous de mettre en exerger toutes les connais-

sances acquises pendant la formation et de s'éloigner de certains comportements déviants et indignes en vue de rehausser l'image de la corporation. La qualité d'officier vous soumet à une nécessité de discernement et de la conduite des tâches assignées par la hiérarchie et non sur initiative personnelle », a-t-il déclaré.

L'orateur a aussi rappelé aux policiers les principaux défis actuels de la police dans les départements du Kouilou et de Pointe-Noire basés sur le démantèlement des bandes et réseaux des malfaiteurs. « Après avoir bien veillé au bon déroulement des élections législatives et locales,



Serge Pépin Itoua-Poto félicitant les nouveaux promus de la police continuera à assurer ses missions régaliennes de maintien de l'ordre public, de sécurisation des biens et des

personnes. J'en appelle donc à la contribution de tous et au sens de responsabilité de chacun à tous les niveaux et de ne ménager aucun effort en vue de traquer avec efficacité tous les auteurs de troubles à Pointe-Noire et au Kouilou pour amener à bien cette tâche. J'exige de vous la vigilance surtout la rigueur dans l'accomplissement de vos missions respectives », a-t-il conclu.

Les lieutenants de police Olessongo Vanese Nordauld et Omouanga Dordain ont pour leur part remercié le haut commandement de la police pour la confiance que celle-ci vient de manifester en leur personne.

Rappelons que ces insignes des grades sont portés conformément au titre du quatrième trimestre des années 2015 et 2016 pour le franchissement et troisième trimestre de l'année 2017 pour l'avancement école.

Séverin Ibara

CÉLÉBRATION

L'AASDPAC a totalisé ses huit ans d'existence

L'occasion était belle pour l'Association d'aide et de soins à domicile pour personnes âgées du Congo (AASDPAC) pour fêter le 15 août à Pointe-Noire les huit ans de sa création en présence de Mouanda Mavoungou Godfroid et Colin Mouendo respectivement directeur et coordonnateur général de cette association accompagnés d'autres membres.

S'exprimant au nom du président de l'association Auguste Valairy Loko, le directeur général de l'AASDPAC a rappelé les principaux objectifs de l'association, notamment apporter de l'aide et des soins à domicile aux personnes plus âgées atteintes parfois des maladies invalides, en mettant à la disposition de celles-ci des soignants et des auxiliaires de vie sociale, apporter une formation de qualité aux professionnels dans le domaine de la gérontologie et du

épanouissement. « L'institut de formation et des écoles en gérontologie (IFEG), organisme de formation de l'AASDPAC, en partenariat avec Gérontosud de Montpellier, a permis un pilotage authentique en vue de l'obtention par les membres de l'AASDPAC des attestations professionnelles continues en assistance de soins en gérontologie et en auxiliaire de vie sociale », a-t-il indiqué. De son côté, Ornella Mabikana, envoyé spécial du président de l'AASDPAC, a dit que cet anniversaire consti-

bien-être des personnes âgées en République du Congo.

Notons que l'AASDPAC a un protocole d'accord avec l'Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles (UNA) de France. Les activités de l'AASDPAC sont appuyées par la société Total E&P Congo et le ministère congolais de la Santé et de la Population. Cette ONG est présente à travers beaucoup des départements du Congo. La fin de cette rencontre était marquée par la remise des certificats d'assistance de soins en gérontologie aux membres de l'AASDPAC, suivie d'un apéritif offert pour la circonstance. Cette association est enregistrée sous le récépissé n°0079/MATD/DPN/SG/DDSP de l'année



Photo de famille de la cérémonie

handicap. L'orateur a aussi remercié les différents partenaires de l'association qui œuvrent pour son meilleur

tue une occasion qui permet de mettre en exerger de nombreux efforts consentis par l'association depuis sa création pour le

2009, publié au journal officiel de la République du Congo en 2010.

S.I.

MINI-MEETING D'ATHLÉTISME

Le public félicite le spectacle d'ouverture

La cérémonie d'ouverture de la troisième édition du mini-meeting d'athlétisme, organisée le 13 août par le club La Colombe que dirige Nadège Bissila Boubag, a été marquée par la prestation des gymnastes du Club Olympique qui a tenu le public en haleine.

Ouverte gratuitement à tous les enfants de la capitale économique, la troisième édition de la compétition réservée aux enfants dont l'âge



Une vue des gradins du stade de l'espace du trentenaire «adiac»

varie entre 8 et 15 a été une réussite. En effet, le public et les participants ont été éblouis par les acrobates du Club Olympique qui ont réalisé un spectacle soutenu par plusieurs éléments gymniques ayant permis au public de découvrir la gymnastique, un sport olympique peu connu au Congo.

Après le déroulement de toutes les épreuves, les enfants inscrits individuellement et certains parents ont apprécié l'initiative. « Je suis très content pour avoir participé à cette compétition. Même si je n'ai pas gagné un prix, cela m'a permis d'acquiescer une expérience de compétition et j'ai découvert le relais à obstacles. J'ai vécu un bon moment, je pars avec une idée de revenir à la prochaine édition », a dit Muchlov Rod, qui n'a remporté aucun prix en sprint et relais à obstacles. De son côté, Guimi Sicney Makoumbou s'est réjoui d'avoir gagné le sprint. Mais sa performance ne lui a pas permis de discuter la finale de cette discipline.

Par ailleurs, le chargé de la commission technique de la Ligue d'athlétisme a également encouragé l'action du Club La Colombe qui contribue au développement de la discipline à Pointe-Noire, de l'épanouissement des plus jeunes athlètes et la découverte des nouveaux talents. De leur côté, les parents ont aussi félicité l'initiative de l'organisatrice et souhaité la pérennisation de cette compétition. « Je suis très heureuse parce que mes enfants ont gagné la deuxième place au relais à obstacles des enfants de 8 à 12ans. C'est leur première compétition, je suis très fière d'elles », a indiqué madame Rhian.

Charlem Léa Legnoki

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

L'AC Léopards de Dolisie puissance 5

L'Athlétic club Léopards l'emporte le 13 août au stade de l'Unité devant le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) 4-3 aux tirs au but après un score de parité de 2-2 au temps réglementaire

Les Fauves du Niari remportent ainsi leur cinquième couronne en neuf dernières éditions (2009, 2011, 2013, 2016 et 2017) dont trois devant les Aiglons. Ils deviennent avec les Diables noirs

(1989-1990), les seuls à avoir gagné ce trophée deux fois d'affilée.

Après avoir perdu à Madingou dans les ultimes minutes du match 0-1 face à l'AC Léopards,

les Aiglons avaient à cœur l'envie de prendre leur revanche pour mettre un terme à la malédiction qui les poursuivait depuis 25 ans. Le Cara, en effet, n'a plus gagné la coupe nationale depuis 1990. En 25 ans, Cara a disputé cinq finales respectivement face à la Jeunesse sportive de Talangai en 2007, l'AC Léopards 2009, 2016 et 2017 et les Diables noirs en 2014. Curieusement aucune d'elle ne lui a réussi en témoigne le résultat de dimanche à Kintélé.

Au début du match, les rouge et noir ont donné l'impression d'avoir la tête ailleurs. Dans les dix premières minutes, les hommes de Rémy Ayayos Ikounga sont même passés à côté d'une ouverture du score. Tour à tour, la reprise de la tête de Richard Djoji sur le centre de Junior Makiessé et celle de Winstone Kalengo sur celui de Bissiki fuyaient toutes le cadre. Mais les Fauves du Niari vont confirmer leur domination à la demi-heure de jeu. Winstone Kalengo touche dans un premier temps le poteau sur une frappe. Richard Djoji à la récupération retrouve le Zambien au second poteau qui de la tête bat pour la première fois Mongondza.

La réaction des Aiglons dans la foulée se solde par un échec. La frappe de Joseph Mbangou fuyait le cadre. En seconde période, Cara fait des changements en apportant de la vitesse sur les côtés grâce à l'entrée d'Eric Kandza. C'est sur l'un de ses centres que Cabwey Kivutuka a remis les deux équipes à égalité à la 77^e minute.



: L'AC Léopards remporte le trophée pour la 5e fois/Adiac

Dès le début de la deuxième prolongation, Césair Gandzé replace les Léopards de Dolisie devant à la 107^e minute. Le corner de Junior Makiessé prolongé par Guy Mbendza lui a permis de rééditer la performance de Madingou. Pendant que les Fauves du Niari géraient tranquillement leur avantage, l'arbitre profite d'un coup franc renvoyé par le mur pour accorder un penalty gêné en faveur de Cara sur une faute de main imaginaire. Dharles Kalonji prend Lutunu à contre-pied.

Le Cara a été ensuite puni lors de la séance des tirs au but. Les quatre tireurs de l'AC Léopards (Makiessé avec beaucoup de réussite, Mbendza, Rozan et Bokanga) réussissaient leur exercice. Francis Okombi et Cabwey Kivutuka tuaient quant à eux le suspense, en manquant leur cible. Cara qui est revenu deux fois au score a laissé filer le trophée. Il doit attendre la saison prochaine pour espérer mettre

fin à la malédiction.

« Ça fait cinq mois que j'ai pris la tête de la direction technique de l'AC Léopards. Les choses n'ont pas été excellentes surtout après la sortie africaine. Nous avons fait beaucoup de boulot. Nous sommes à 60%, par rapport au niveau je souhaiterais que l'AC Léopards arrive. Je pense que ce sacre va nous aider à aller de l'avant et continuer le championnat. C'est très important aussi pour nous de gagner le titre national. Avant de penser à la compétition africaine, nous avons le championnat à terminer. Il reste encore sept matches et tout est jouable. La coupe c'était le premier objectif pour moi et je pense que la victoire d'aujourd'hui va nous aider pour terminer la saison, champion du Congo », a commenté Nabi Nasreddine le coach de l'AC Léopards. La finale s'est déroulée devant le Premier ministre, Clément Mouamba.

James Golden Eloué

14^e SEMI MARATHON INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE 2017

Kenya-Rwanda, deux premiers



Le Premier ministre en compagnie des vainqueurs/ Crédit photo Adiac

La kenyane Agnes Barsossio a occupé la première marche du podium avec un chrono de 1h 11' 52". Un exploit réédité puisqu'en 2016 à Madingou elle s'est pointée à la même place. Le Rwandais Félicien Mouhitila s'est imposé en version masculine, parcourant les 21km100 en une durée de 1h 4' 31". Les records en dames (1h 10' 3") et en hommes (1h 1' 2") n'ont donc pas été battus lors de cette 14^e édition du SMIB, le 14 août à Brazzaville, sur le boulevard Alfred-Raoul. Résultats.

International hommes

Félicien Mouhitila (Rwanda), 1h 4'31" Wilson (Kenya), 1h 8' 8" Johnson Hakizimana (Rwanda), 1h 8' 17"

International dames

Agnes Barsossio (Kenya), 1h 11' 52" Bornes Jerikrui (Kenya), 1h 12' 1" Joséphine Chepkoech (Kenya), 1h 15'.

National hommes

Maël Okouéké, 1h 11' 38" Rony Ampion, 1h 13' 27" Vendeze Botoka, 1h 15' 29"

National dames

Clem Mambeké, 1h 24' 17"

Jodel Ossou 1h 26' 20"

Cherie Matsoni 1h' 27"

Rominique Nerplat Makaya

BASKET BALL

Nets remporte la coupe junior NBA

L'équipe du Lycée Agostinho Néto de Talangai a remporté le 12 août au Gymnase Michel D'Ornano la coupe junior de basketball en battant en finale Timberwolves du Lycée Savorgnan De Brazza 36 à 33 au terme d'un match âprement disputé.

Dès le début de la partie, l'équipe du sixième arrondissement s'est fait remarquer par ses qualités techniques et physiques. Elle a fait montre de plus d'efficacité devant le panier. Ce qui lui a permis de prendre un léger avantage dès les deux premiers cartons 10 à 9.

C'est au troisième carton que l'équipe de Timberwolves est revenue à l'égalité, 33 partout. Au dernier, l'équipe de A. A. Néto a fait la différence 36 à 33. A la fin de la rencontre, les deux équipes ont reçu des médailles de la part des organisateurs. Le trophée de l'équipe gagnante a été remis au capitaine Itoua Lofistan.

Notons que cette rencontre a été sponsorisée par la société de téléphonie mobile MTN Congo, avec la participation de certains encadreurs de la National Basket American (NBA) dans le cadre de la promotion des jeunes talents, ce qui a d'ailleurs permis à l'un deux de se rendre en Afrique du Sud les mois derniers pour participer à certains programmes de la NBA.

La cérémonie a connu la présence de plusieurs personnalités dont l'ambassadeur Todd P. Haskel des Etats-Unis qui n'a pas manqué de traduire sa joie en voyant des jeunes congolais s'adonner à ce sport. Les festivités marquant la promotion de ces talents ont débuté le 1er mars de cette année, avec l'organisation de plusieurs autres compétitions.

Jean Jacques Koubemba

L'AC Colombe couronné pour la 4^e fois

La finale de la Coupe du Congo dame disputée peu avant celle des hommes a consacré une nouvelle reine : l'AC Colombe. Cette équipe s'est imposée devant le Football club féminin La Source 3-2

L'AC Colombe a démarré la rencontre sous les chapeaux de roues en inscrivant deux buts dès les trois premières minutes. Grâce Akouala a ouvert le score à la 2^e minute puis Elda Loulendo l'a imitée une minute plus tard. Alors que la Colombe croyait à un match déjà plié, Nona Mengui remettrait le

AC Colombe remporte sa 4e coupe du Congo/Adiac FCF La Source dans le coup à la 21^e minute. Dans la recherche d'une égalisation, La Source se fait punir grâce à un doublé de Loulendo à la 56^e minute. Le but sur coup franc d'Aminata Dembele à la 67^e minute n'a pas suffi pour changer le cours du match. La Colombe s'impose et remporte son quatrième trophée après 2001, 2005 et 2009. Elle revient à une unité du FCF La Source et AC Léopards tous deux vainqueurs à cinq reprises.

J.G.E.